

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des établissements pour enfants en
situation de handicap en Alsace



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Stéphane Bernard, conseiller technique,
et Adeline Simon, conseillère technique,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Mars 2018

PARTIE 1 • Instituts Médico-éducatifs (IME) 7

I. TAUX DE REPONSE DES IME..... 7

II. MODALITES D'ACCUEIL EN IME..... 7

III. RESSOURCES HUMAINES 8

1. Plateau technique..... 8

2. Effectifs non budgétisés..... 10

3. Effectifs non rémunérés..... 10

4. Stagiaires accueillis durant l'année 10

5. Âge du personnel..... 11

6. Ancienneté du personnel 11

7. Droits des usagers et implication des familles..... 12

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI 13

8. Modalités de fonctionnement 13

9. Répartition des effectifs..... 14

10. Suivi de l'activité..... 15

11. Profils des jeunes accompagnés 15

12. Les entrants 17

13. Les sortants..... 18

14. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées 21

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE 22

VI. DÉMARCHE QUALITÉ..... 31

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ..... 32

15. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes 32

16. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins..... 32

17. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...) 32

VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX IME 33

18. Environnement social 33

19. Inclusion scolaire 33

20. Prise en charge médicale et paramédicale..... 36

21. Outils de communication..... 37

22. Mode de transport..... 37

PARTIE 2 • Instituts d'Education Sensorielle (IES)38

I. TAUX DE REPONSE DES IES 38

II. MODALITES D'ACCUEIL EN IES 38

III. RESSOURCES HUMAINES	39
23. Plateau technique.....	39
24. Effectifs non budgétisés.....	40
25. Effectifs non rémunérés.....	40
26. Stagiaires accueillis durant l'année.....	40
27. Âge du personnel.....	41
28. Ancienneté du personnel.....	41
29. Droits des usagers et implication des familles.....	42
IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI	43
30. Modalités de fonctionnement	43
31. Répartition des effectifs.....	44
32. Suivi de l'activité.....	45
33. Profils des jeunes accompagnés	45
34. Les entrants	47
35. Les sortants.....	48
V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE	50
VI. DÉMARCHE QUALITÉ.....	52
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.....	52
36. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes	52
37. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins.....	52
38. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)	53
VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX IES.....	54
39. Environnement social	54
40. Inclusion scolaire	54
41. Mode de transport.....	55
PARTIE 3 • Instituts d'Education Motrice (IEM)	56
I. TAUX DE REPONSE DES IEM.....	56
II. MODALITES D'ACCUEIL EN IEM.....	56
III. RESSOURCES HUMAINES	57
42. Plateau technique.....	57
43. Effectifs non budgétisés.....	58
44. Effectifs non rémunérés.....	58
45. Stagiaires accueillis durant l'année.....	59
46. Âge du personnel.....	59

47. Ancienneté du personnel	60
48. Droits des usagers et implication des familles.....	60
IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI	61
49. Modalités de fonctionnement	61
50. Répartition des effectifs.....	62
51. Suivi de l'activité.....	63
52. Profils des jeunes accompagnés	63
53. Les entrants	65
54. Les sortants.....	66
V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE	68
VI. DÉMARCHE QUALITÉ.....	70
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.....	71
55. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes	71
56. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins.....	71
57. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...).....	71
VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX IEM	72
58. Environnement social	72
59. Inclusion scolaire	72
60. Prise en charge médicale et paramédicale.....	73
61. Mode de transport.....	74
PARTIE 4 • Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)	76
I. TAUX DE REPONSE DES ITEP	76
II. MODALITES D'ACCUEIL EN ITEP	76
III. RESSOURCES HUMAINES	77
62. Plateau technique.....	77
63. Effectifs non budgétisés.....	78
64. Effectifs non rémunérés par la structure	78
65. Stagiaires accueillis durant l'année	78
66. Âge du personnel.....	79
67. Ancienneté du personnel.....	79
68. Droits des usagers et implication des familles.....	80
IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI	81
69. Modalités de fonctionnement	81
70. Répartition des effectifs.....	81

71. Suivi de l'activité.....	82
72. Profils des jeunes accompagnés.....	83
73. Les entrants.....	84
74. Les sortants.....	86
75. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées.....	88
V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE.....	89
VI. DÉMARCHE QUALITÉ.....	91
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.....	92
76. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes.....	92
77. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins.....	92
78. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...).....	92
VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX ITEP.....	93
79. Environnement social.....	93
80. Inclusion scolaire.....	93
81. Prise en charge médicale et paramédicale.....	95
PARTIE 5 • Établissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP).....	96
I. TAUX DE REPONSE DES EEAP.....	96
II. MODALITES D'ACCUEIL EN EEAP.....	96
III. RESSOURCES HUMAINES.....	97
82. Plateau technique.....	97
83. Stagiaires accueillis durant l'année.....	98
84. Âge du personnel.....	98
85. Ancienneté du personnel.....	98
86. Droits des usagers et implication des familles.....	99
IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI.....	100
87. Modalités de fonctionnement.....	100
88. Répartition des effectifs.....	101
89. Suivi de l'activité.....	102
90. Profils des jeunes accompagnés.....	102
91. Les entrants.....	104
92. Les sortants.....	104
93. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées.....	106
V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE.....	108

VI. DÉMARCHE QUALITÉ.....	110
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.....	111
94. <i>Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes</i>	111
95. <i>Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins</i>	111
96. <i>Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)</i>	111
VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX EEAP	112
97. <i>Environnement social</i>	112
98. <i>Prise en charge éducative et thérapeutique</i>	112
99. <i>Outils de communication</i>	114
Table des illustrations • Tableaux	115
Table des illustrations • Cartes	121

PARTIE 1 • Instituts Médico-éducatifs (IME)

I. TAUX DE REPONSE DES IME

Ce volet a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Instituts Médico-éducatifs (IME) sur le territoire alsacien.

Les résultats présentés porte sur les données d'activité de l'année 2016. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 30 des 34 établissements concernés, ce qui correspond à un taux de réponse de 88,2 %.

II. MODALITES D'ACCUEIL EN IME

Au total, les IME alsaciens disposent de 1 969 places autorisées selon leur agrément.

Tableau 1. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil

		Nombre de places autorisées	%
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	1 570	79 %
	Troubles psy. / TCC	0	0 %
	Autisme - TED	283	14 %
	Déficiences motrices	0	0 %
	Déficiences visuelles	1	0 %
	Déficiences auditives	0	0 %
	Polyhandicap	122	6 %
	Ensemble	1 976	100 %
Par modalité d'accueil	Internat	467	24 %
	Semi-internat	1 472	75 %
	Suivi milieu ordinaire / domicile	10	1 %
	Accueil temporaire	21	1 %
	Autre modalité	0	0 %
	Ensemble	1 970	100 %

Source : RAH 2016.

La majorité des places d'accueil (79 %) ont logiquement un agrément pour des personnes avec déficience intellectuelle. Ce tableau porte uniquement sur les agréments, ce qui signifie que les personnes accueillies peuvent être concernées par plusieurs types de déficiences. Les autres places sont dédiées aux enfants avec autisme (14 %, soit 283 places) et aux polyhandicapés (6 %, soit 122 places).

3 places sur 4 sont des accueils en semi-internat (c'est-à-dire de l'accueil de jour) et environ 1 place sur 4 correspond à une place d'internat. Les autres modalités d'accueil telles que l'accueil temporaire ou le suivi en milieu ordinaire (ou à domicile) sont modiques.

L'âge moyen minimal d'accueil est de 7,6 ans et l'âge moyen maximal est de 18,6 ans.

III. RESSOURCES HUMAINES

Globalement, 1 416 professionnels intervenaient dans les 30 IME alsaciens ayant répondu, au 31 décembre 2016, pour un équivalent de 1 073,4 ETP.

1. Plateau technique

Tableau 2. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre

Catégorie	Fonction	Nombre de personnes	Nombre d'ETP budgétés (1)	Nombre d'ETP réels (2)	Écart (1-2)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur général	4	2,31	2,31	0
	Directeur	28	17,2	16,65	0,55
	Directeur adjoint	11	6,69	5,69	1
	Directeur des ressources humaines	1	0,29	0,29	0
	Chef de service	43	39,71	37,99	1,72
	Agent administratif et personnel de bureau	78	49,92	50,66	-0,74
	Autre personnel administratif	34	8,99	12,17	-3,18
Personnel des services généraux	Agent de service général	134	77,05	83,37	-6,32
	Maitresse de maison	16	15,6	13,6	2
	Ouvrier professionnel	38	25,87	24,21	1,66
	Surveillant de nuit	31	18,32	24,56	-6,24
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	191	161,72	178,26	-16,54
	Animateur social	8	7,29	6,38	0,91
	Assistant de service social	20	8,93	10,6	-1,67
	Conseiller économique social et familial	8	5,7	8,01	-2,31
	Éducateur de jeunes enfants	40	39,54	38,33	1,21
	Éducateur spécialisé	209	196,1	191,62	4,48
	Éducateur sportif	26	18,98	18,78	0,2
	Éducateur technique	31	27,88	28,54	-0,66
	Éducateur technique spécialisé	43	41,76	38,76	3
	Moniteur d'atelier	12	10,9	11,73	-0,83
	Moniteur éducateur	108	80,23	99,35	-19,12
	Musicothérapeute	1	0,2	0,2	0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	72	34,51	56,77	-22,26	

Personnel médical	Médecin en rééducation fonctionnelle	2	0,13	0,13	0
	Médecin généraliste	17	2,9	3,52	-0,62
	Pédiatre	7	0,99	0,96	0,03
	Psychiatre, pédopsychiatre	23	6,48	4,25	2,23
	Autre spécialité	4	0,47	0,31	0,16
Psychologues et personnel paramédical	Aide-soignant	8	7,29	6,38	0,91
	Auxiliaire de puériculture	3	3	3	0
	Ergothérapeute	7	3,42	4,22	-0,8
	Infirmier	28	17,97	19,32	-1,35
	Masseur kinésithérapeute	7	4,41	4,11	0,3
	Orthophoniste	21	13,14	10,66	2,48
	Psychologue	61	34,31	36	-1,69
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	39	21,81	21,64	0,17
	Autre personnel paramédical	6	2,11	2,35	-0,24
Autre		15	9,27	10,15	-0,88
TOTAL		1 416	1 011,8	1 073,4	-61,56

Source : RAH 2016.

Les personnels éducatifs, pédagogiques et sociaux sont les catégories de professionnels les plus représentées dans les IME. Les aides médico-psychologiques, les moniteurs-éducateurs et autres personnels correspondant à cette catégorie sont surreprésentés dans les effectifs réels par rapport aux effectifs budgétisés. En effet, 16,54 ETP d'aide médico-psychologique supplémentaires sont occupés par rapport aux ETP budgétisés et 19,54 ETP pour les moniteurs éducateurs. Pour les autres catégories de personnels, les ETP réels sont relativement équivalents aux ETP budgétisés au vu des effectifs.

Par ailleurs, 40 % des IME interrogés expriment que le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus est une situation récurrente.

2. Effectifs non budgétisés

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrat non pérennes. Ainsi, en 2016, les IME alsaciens ont accueillis 49 salariés non budgétisés au départ, et qui représentaient 45 ETP. Les contrats les plus souvent signés sont des CDD.

Tableau 3. Répartition des effectifs non budgétisés, mais rémunérés durant l'année (hors stages)

Type de contrat	Nb de personnes	Nb ETP réels
CDD	14	11,6
Intérim	0	0
Contrat d'avenir	6	5,2
Contrat de pro.	12	12
Contrat d'apprentissage	4	3,25
CAE/CEA	3	3
Contrat d'accompagnement à l'emploi	0	0
Autres	10	10
Total	49	45,05

Source : RAH 2016.

3. Effectifs non rémunérés

Les professionnels chargés des unités d'enseignement (UE), mis à disposition par l'Education nationale, représentent 90,6 ETP. 88,7 % de ces effectifs sont des enseignants dont 30 % sont spécialisés dans le champ du handicap.

Tableau 4. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure selon leur fonction durant l'année

Fonction	Nombre de personnes	Nombre d'ETP réels
Enseignant	71	60,3
Enseignant spécialisé	31	25,1
Coordinateur pédagogique	10	4,6
Autres	3	0,6

Source : RAH 2016.

4. Stagiaires accueillis durant l'année

375 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans ces IME en 2016, soit 162,5 ETP. 22,1 % ont effectué un stage rémunéré, c'est-à-dire équivalent ou supérieur à deux mois.

Tableau 5. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires	Nombre d'ETP réels
Stagiaire rémunéré	83	30,1
Stagiaire non rémunéré	292	132,3

Source : RAH 2016.

5. Âge du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2016, environ la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. 3 salariés sur 10 a plus de 50 ans.

Tableau 6. Âge du personnel au 31 décembre

Classes d'âge	Nombre de personnes	%
Moins de 20 ans	1	0 %
20-29 ans	230	17 %
30-39 ans	317	24 %
40-49 ans	362	27 %
50-54 ans	160	12 %
55-59 ans	167	13 %
60-64 ans	64	5 %
65 ans ou plus	16	1 %
Total	1 317	100 %

Source : RAH 2016.

6. Ancienneté du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. 37 % des professionnels exercent dans les établissements depuis moins de 5 ans et 15 % depuis plus de 20 ans.

Tableau 7. Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalles	Nombre de personnes	%
Moins de 5 ans	491	37 %
5-9 ans	333	25 %
10-19 ans	296	23 %
20 ans ou plus	195	15 %
Total	1 315	100 %

Source : RAH 2016.

7. Droits des usagers et implication des familles

Les familles correspondent aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

Tableau 8. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u> (pour les primo-entrants)	398	94,5 %
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à la réunion avec l' <u>équipe de suivi de la scolarisation (ESS)</u> durant l'année	927	35,4 %
Nombre de parents ayant bénéficié d'au moins une action de <u>soutien à la parentalité</u> durant l'année	617	23,6 %
Nombre de parents ayant bénéficié d'un <u>accompagnement social</u> durant l'année	464	17,7 %

Source : RAH 2016.

D'après les données collectées concernant les primo-entrants en 2016, une grande majorité des familles (94,5 %) étaient présentes lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de leur enfant.

Au cours de l'année, 35,4 % des familles étaient présentes à la réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) parmi l'ensemble des jeunes pour lesquels cette réunion a eu lieu. Par ailleurs, 23,6 % des parents ont bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité au cours de l'année parmi les jeunes accueillis dans l'année, et 17,7 % ont bénéficié d'un accompagnement social.

Concernant les instances de participation des usagers, la moitié des établissements déclarent avoir au moins deux instances différentes de participation. L'autre moitié dispose de moins de deux instances. Ces instances sont organisées au moins trois fois par an pour la moitié des IME.

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

8. Modalités de fonctionnement

En Alsace, les IME sont ouverts, en moyenne, 221 jours dans l'année. Le minimum est de 174 jours pour un établissement, le maximum de 365 jours pour deux IME.

Le rapport entre le nombre de journées réalisés et le nombre de journées financés renvoi un taux de réalisation de l'activité de 98,7 %, sachant que ce résultat a été établi sur la base de 9 réponses, les autres étant incohérentes et/ou incomplètes.

Pour ces mêmes 9 IME, le taux d'occupation des places financées, établi en rapportant le nombre de journées réalisés sur le nombre de journées théoriques, atteint 95,5 %.

Tableau 9. Niveau d'activité des établissements

Taux de réalisation de l'activité	98,7%
Taux d'occupation des places financées	94,5%

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les IME alsaciens, 10,9 personnes ont été admises en moyenne (hors accompagnement temporaire). Sachant que 63,4 places ont été financées cette même année, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de 17,1 % pour l'ensemble de la région.

En ce qui concerne les admissions en accompagnement temporaire, les IME en ont prononcé 5,9 en moyenne en 2016.

Tableau 10. Modalité d'accueil

		Moyenne / étab.
Nombre d'admissions par an (Hors accompagnement temporaire)	326	10,9
Nombre de places financées par an (Hors accompagnement temporaire)	1 901	63,4
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	17,1%	-
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire par an	95	3,2
Nombre de places financées en accompagnement temporaire par an	16	0,5
Nombre moyen de personnes admises en accompagnement temporaire	5,9	-

9. Répartition des effectifs

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale, à minima, à la population au 31 décembre 2016 à laquelle est ajoutée les sorties définitives ayant eu lieu dans l'année.

La file active en IME correspond à 2 277 jeunes accompagnés. Parmi les personnes accueillies en 2016, 13,7 % sont accompagnées par l'établissement en dérogation ou hors autorisation.

Tableau 11. File active

File active des personnes accompagnées durant l'année	2 277
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	311
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	274
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	20
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	13,7%

Source : RAH 2016.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2016, trois quarts ont été accueillis en semi-internat.

La durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année est 5 ans et 6 mois. Au total, 317 personnes sont sorties des IME alsaciens en 2016, dont 280 personnes hors accueils temporaires.

Tableau 12. Répartition de la file active par modalité d'accueil

	%
Répartition de la FA par modalité d'accueil	100,0 %
<i>Dont internat complet</i>	8 %
<i>Dont internat de semaine</i>	15 %
<i>Dont semi-internat</i>	74 %
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	1 %
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	0 %
<i>Dont prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire</i>	1 %
<i>Dont accueil/accompagnement temporaire</i>	2 %
<i>Dont autres</i>	0 %

Source : RAH 2016.

10. Suivi de l'activité

En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 18,1 journées au cours de l'année 2016. Près de la moitié de ces absences correspondent à une sortie autorisée. 20 % des absences sont liées à des difficultés de santé du jeune (maladie, hospitalisation).

Tableau 13. Suivi de l'activité

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	47 438
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	1 532
dont pour maladie	8 158
dont pour sortie autorisée	22 761
dont motif injustifié	6 444
dont autres	8 543
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné	18,1

Source : RAH 2016.

11. Profils des jeunes accompagnés

76 % des personnes accueillies en IME au 31 décembre, en Alsace, présentent une déficience intellectuelle pour déficience principale. 14 % des personnes ont pour déficience principale des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres troubles envahissants du développement. 89,2 % des personnes accompagnées ont également une déficience associée. Dans 33 % des situations la déficience associée porte sur des troubles du langage et des apprentissages, pour 18 %, il s'agit de trouble du psychisme.

Tableau 14. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre

	Nombre		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	1 491	236	76 %	13 %
<i>dont déficience intellectuelle légère</i>	<i>360</i>	<i>79</i>	<i>18 %</i>	<i>5 %</i>
<i>dont déficience intellectuelle moyenne</i>	<i>808</i>	<i>122</i>	<i>41 %</i>	<i>7 %</i>
<i>dont déficience intellectuelle sévère</i>	<i>285</i>	<i>86</i>	<i>15 %</i>	<i>5 %</i>
Autisme et autres TED	268	164	14 %	9 %
Trouble du psychisme	43	315	2 %	18 %
Troubles du langage et des apprentissages	46	581	2 %	33 %
Déficiences auditives	1	18	0 %	1 %
Déficiences visuelles	1	41	0 %	2 %
Déficiences métaboliques	1	38	0 %	2 %
Cérébrolésions	2	22	0 %	1 %
Polyhandicap	91	33	5 %	2 %
Difficultés psychologiques (anciennement TCC)	0	152	0 %	9 %
Autres types de déficiences	14	137	1 %	8 %
Diagnostic en cours	2	12	0 %	1 %
TOTAL	1 960	1 749	100 %	100 %

Source : RAH 2016.

Selon l'arrêté n°186 du 2 août 2000, « le handicap rare correspond à une configuration rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, et dont le taux de prévalence ne peut être supérieur à un cas pour 10 000 habitants. Sa prise en charge nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées".

Ainsi, parmi l'ensemble des enfants accompagnés en IME au 31 décembre, 74 sont concernées par un handicap rare. En moyenne, 2,5 enfants par établissement sont concernés.

Tableau 15. Handicap rare

	Nombre	Moyenne	Mini	Maxi
Nombre de jeunes accompagnés concernés par un handicap rare (toutes personnes, y compris en accueil temporaire) au 31/12	74	2,5	0,0	13,0

Source : RAH 2016.

Près de la moitié des enfants accompagnés en IME au 31 décembre, l'étaient auparavant dans un autre établissement médico-social. Un tiers provenait du domicile ou du milieu ordinaire.

Tableau 16. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre

	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	566	33 %
Provenant d'un établissement de santé	250	14 %
Provenant d'un établissement médico-social	804	46 %
Autre provenance	104	6 %
Provenance inconnue	10	1 %
TOTAL	1 734	100 %

Source : RAH 2016.

Un tiers des jeunes accompagnés en IME au 31 décembre ont entre 11 et 15 ans, et un tiers ont entre 16 et 19 ans.

Tableau 17. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	17	1 %
5 - 6 ans	40	2 %
7 - 10 ans	343	18 %
11 - 15 ans	627	32 %
16 -19 ans	671	35 %
20 ans ou plus	236	12 %
Total	1 934	100 %

Source : RAH 2016.

12. Les entrants

Ces données concernent les jeunes entrés en IME entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre, hormis les accompagnements temporaires. Ainsi, 37 % des entrants arrivent dans la structure entre 11 et 15 ans et 29 % entre 7 et 10 ans.

Tableau 18. Âge des entrants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	5	2 %
5 - 6 ans	23	9 %
7 - 10 ans	78	29 %
11 - 15 ans	99	37 %
16 -19 ans	62	23 %
20 ans ou plus	2	1 %
Total	269	100 %

Source : RAH 2016.

21 % des jeunes orientés vers l'IME qui les a accueillis en 2016 l'ont été par un autre IME. 15 % des jeunes ont été orientés par l'éducation nationale et 11 % par la famille seule.

Tableau 19. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IME

	Nombre	%
Famille seule	42	11 %
Services sociaux de secteur	30	8 %
Éducation nationale	55	15 %
PMI	2	1 %
CAMSP	11	3 %
CMPP	1	0 %
EEAP	0	0 %
IEM	0	0 %
IES	0	0 %
IME	78	21 %
<i>Dont IMP</i>	46	12 %
<i>Dont IMPro</i>	13	4 %
ITEP	13	4 %
SESSAD	37	10 %
Autres ESMS	14	4 %
Services hospitaliers	24	6 %
Médecine libérale	0	0 %
Autres	64	17 %
Total	371	100 %

Source : RAH 2016.

24 % des jeunes accompagnés au 31 décembre par l'IME l'étaient auparavant par un autre IME. 20 % étaient auparavant en milieu ordinaire.

Tableau 20. Prise en charge antérieure

	Nombre	%
Pas de prise en charge	19	5 %
Milieu ordinaire	73	20 %
CAMSP	13	4 %
CMPP	2	1 %
EEAP	1	0 %
IEM	0	0 %
IES	0	0 %
IME	89	24 %
<i>Dont IMP</i>	55	15 %
<i>Dont IMPRO</i>	16	4 %
ITEP	11	3 %
SESSAD	42	11 %
Autres ESMS	18	5 %
Services de psychiatrie infanto-juvénile	23	6 %
Professionnels paramédicaux libéraux	0	0 %
Autres	76	21 %
Total	367	100 %

Source : RAH 2016.

13. Les sortants

Ces données concernent les jeunes accompagnés sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, hors accompagnement ou hébergement temporaires, consultation ponctuelle, interruption ou sortie temporaire.

42 % des enfants sortants au cours de l'année 2016, ont plus de 20 ans. Aucune sortie n'a eu lieu pour un enfant âgé de moins de 5 ans. 92 % des sorties concernent des enfants de plus de 11 ans.

Tableau 21. Âge des sortants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	1	0 %
7 - 10 ans	22	8 %
11 - 15 ans	66	25 %
16 -19 ans	64	24 %
20 ans ou plus	110	42 %
TOTAL	263	100 %

Source : RAH 2016.

21 % des jeunes accompagnés, sortis au cours de l'année, sont retournés à domicile ou en milieu ordinaire. Une part identique de jeunes a été réorientée vers un autre établissement médico-social. 23 % des jeunes sont sortis pour exercer un emploi en milieu ordinaire ou protégé.

Tableau 22. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination

		Nombre	%
ANAP	Sorties par décès	2	1 %
	Sorties par hospitalisation	0	0 %
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	75	21 %
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	75	21 %
	Sorties vers une autre destination	124	34 %
Ajouts	<i>Dont sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)</i>	41	11 %
	<i>Dont sorties vers le travail protégé</i>	48	13 %
TOTAL		276	100 %

Source : RAH 2016.

La moitié des jeunes sortis dans l'année sont retournés dans leur famille. Un jeune sur quatre est accompagné par un autre IME, suite à sa sortie.

Tableau 23. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement

	Nombre	%
Retour en famille (famille naturelle ou famille d'accueil)	124	49 %
Logement autonome	0	0 %
Foyer d'hébergement	11	4 %
Foyer de vie ou occupationnel	5	2 %
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	6	2 %
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	3	1 %
Autre IME	60	24 %
Autre ESMS	21	8 %
Autre	24	9 %
TOTAL	254	100 %

Source : RAH 2016.

Suite à leur sortie, un jeune sur quatre accompagné en établissement pour enfant en situation de handicap, a accédé à l'emploi. 17 % des jeunes n'ont aucune activité à leur sortie.

Parmi les jeunes sortis des établissements médico-sociaux pour enfant au cours des trois dernières années, 50,3 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2016.

Tableau 24. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

	Nombre	%
Scolarité ou formation professionnelle	37	18 %
dont pris en charge par un SESSAD	0	0 %
Emploi en milieu protégé	47	22 %
dont Esat	44	21 %
Emploi en milieu ordinaire	9	4 %
dont EA	7	3 %
Activité occupationnelle (foyer de vie, FAM...)	26	12 %
Aucune activité	36	17 %
Autre	55	26 %
TOTAL	210	100 %

Source : RAH 2016.

14. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

Ces orientations concernent des jeunes présents dans la structure au 31 décembre, faute d'avoir pu mettre en place les orientations. Les données sont fondées sur les notifications de la MDPH. Les doubles comptes sont possibles.

Tableau 25. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

	Nombre	Dont nombre A.Creton	%	Dont % A.Creton
IME	347	40	58 %	7 %
<i>Dont IMP</i>	48	0	8 %	0 %
<i>Dont IMPro</i>	91	0	15 %	0 %
ITEP	0	0	0 %	0 %
SESSAD	0	0	0 %	0 %
Foyers de vie	13	9	2 %	2 %
MAS	15	25	3 %	4 %
FAM	12	15	2 %	3 %
FAS	13	35	2 %	6 %
Service d'accueil de jour	38	31	6 %	5 %
ESAT	135	93	23 %	16 %
EA	0	0	0 %	0 %
SAVS	6	3	1 %	1 %
SAMSAH	0	0	0 %	0 %
Autres ESMS	3	0	1 %	0 %
Structures/services hospitaliers	0	0	0 %	0 %
Autres	16	1	3 %	0 %
TOTAL	598	252	100 %	42 %

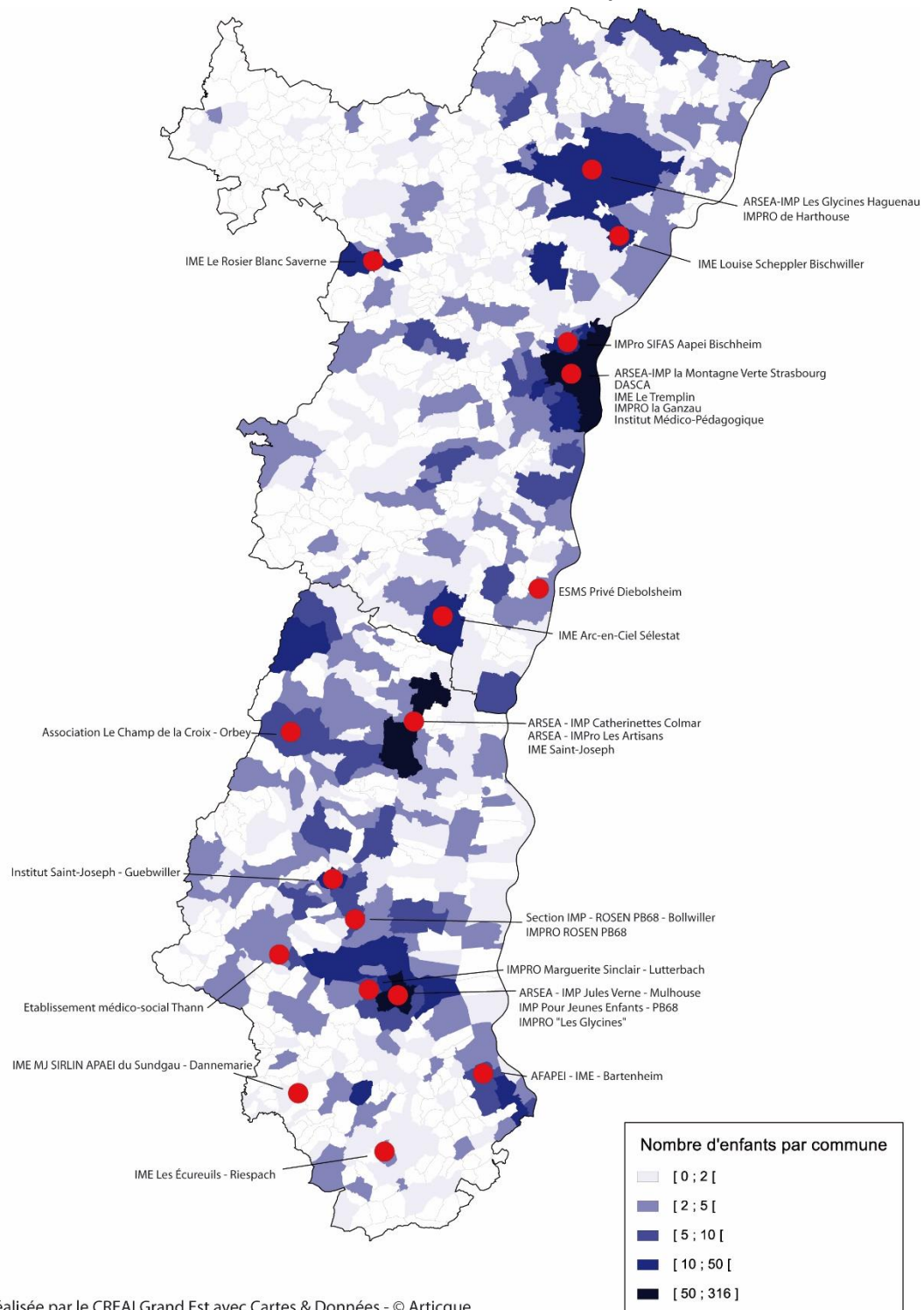
Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes présents dans la structure, pour lesquels une orientation est prévue, 42 % sont concernés par l'amendement Creton. 58 % des jeunes ont une orientation prévue en IME, dont 7 % sont présents dans la structure dans le cadre de l'amendement Creton. Enfin, 23 % sont présents dans la structure en attente d'orientation en ESAT, dont 16 % en lien avec l'amendement Creton.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Parmi les répondants, trois IME n'ont pas complété les informations portant sur la couverture géographique. Ainsi 27 établissements sont concernés par les données suivantes.

Carte 1. Localisation des IME et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence

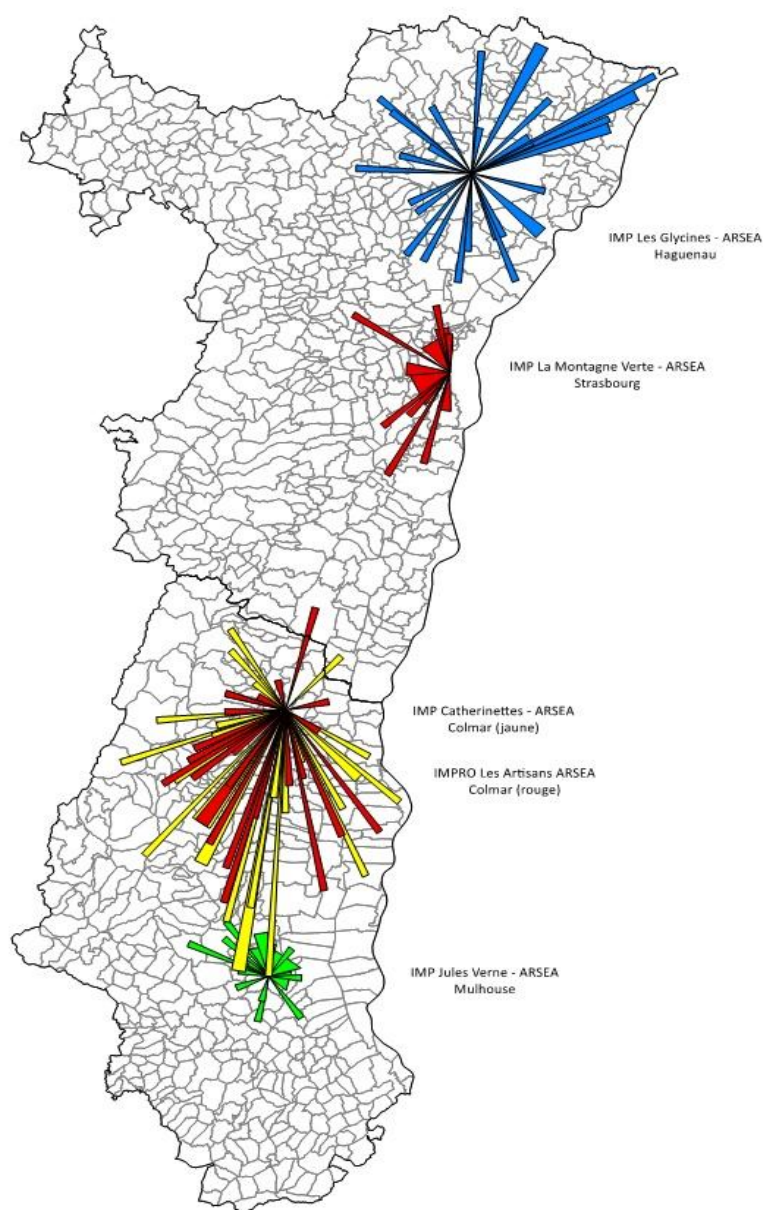


Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Source : RAH 2016

En Alsace, les IME sont répartis principalement sur le territoire haut-rhinois et sur la zone Est du Bas-Rhin. Les enfants résidents dans le Nord-Ouest alsacien sont peu nombreux à être accueillis dans un Institut d'Education Motrice en Alsace, par rapport aux autres zones géographiques.

Le nombre d'enfants par commune est important dans les zones urbaines notamment lorsqu'un IME est installé dans la commune. Pour les IME implantés dans une commune rurale, le nombre d'enfants présents dans un institut médico-éducatif peut être nul. Ainsi les IME en zone rurale semblent accueillir des enfants d'origine géographique plus vaste. Cette hypothèse peut être vérifiée grâce aux aires d'attraction.

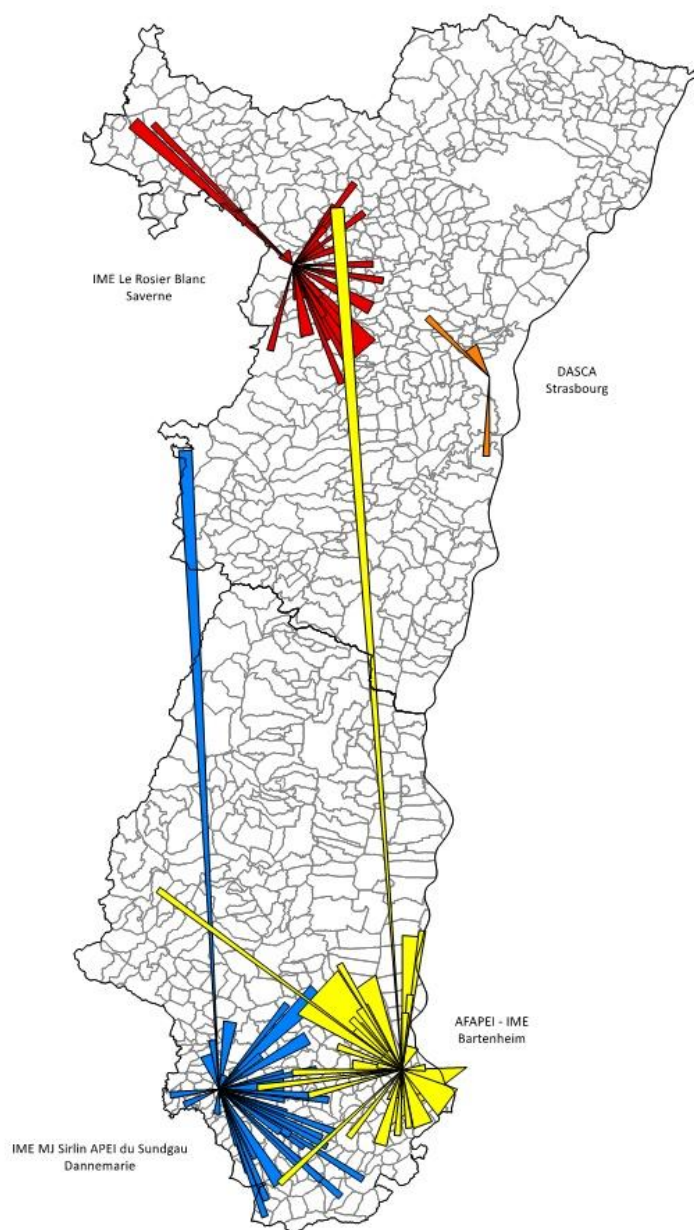
Carte 2. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 1



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Les cinq IMP de l'ARSEA sont installés dans les villes principales du territoire, Haguenau, Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Dans chacun de ces établissements la zone d'attraction des enfants accompagnés an accueil de jour est périphérique à la commune d'installation de l'IME. Seul l'IMP Catherinettes à Colmar accueille des enfants plus éloignés chevauchant l'aire d'attraction de l'IMP Jules Verne de Mulhouse.

Carte 3. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 2

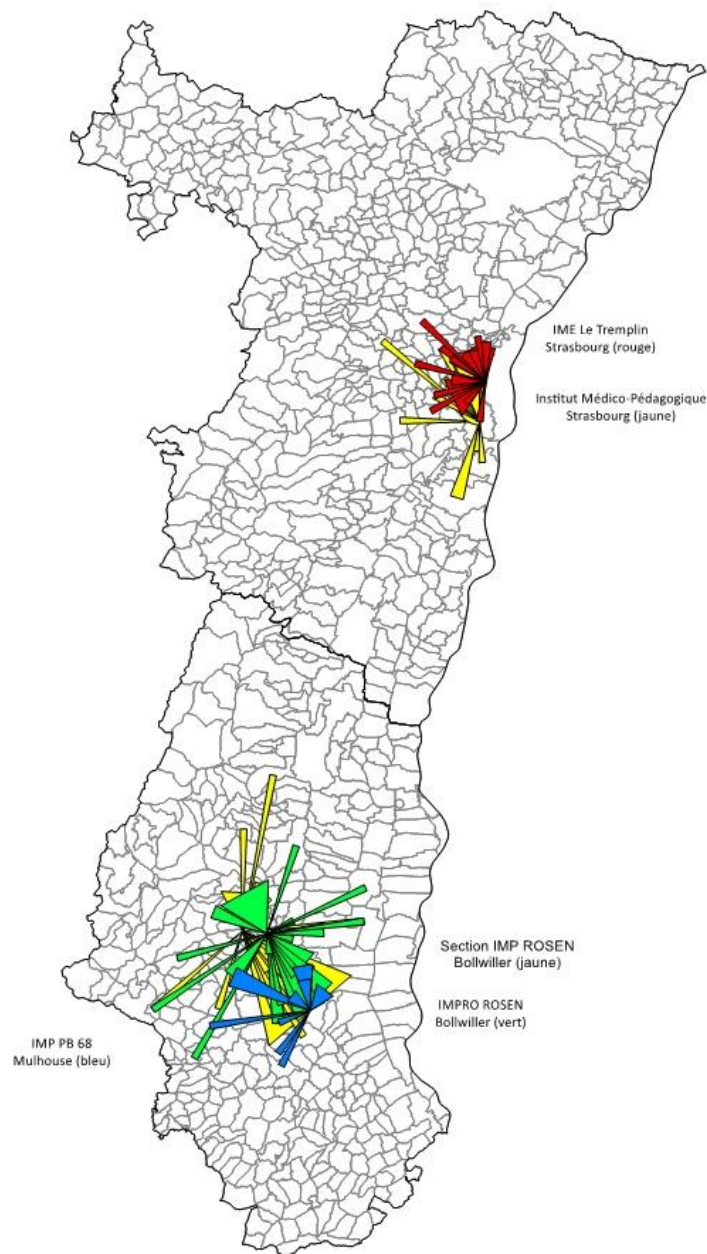


Carte réalisée par le CREAL Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Sources : RAH 2016

L'aire d'attraction du DASCA implanté à Strasbourg se caractérise par l'accueil de jour des enfants issus des communes proches de l'agglomération. L'IME de Saverne attire des enfants plus éloignés géographiquement de la commune, notamment des enfants originaires de l'extrême ouest. Le lieu de résidence des enfants accueillis dans cet IME reste peu éloigné de l'établissement, puisque ces enfants sont accueillis dans l'IME le plus proche de leur domicile sur le territoire alsacien.

A l'inverse, les IME de l'APEI du Sundgau et de l'AFAPEI au Sud de l'Alsace attirent des enfants résidents en périphérie de la commune, mais également des enfants très éloignés de ces communes. Ces deux IME accueillent notamment des enfants domiciliés dans le Bas-Rhin, en accueil de jour.

Carte 4. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 3

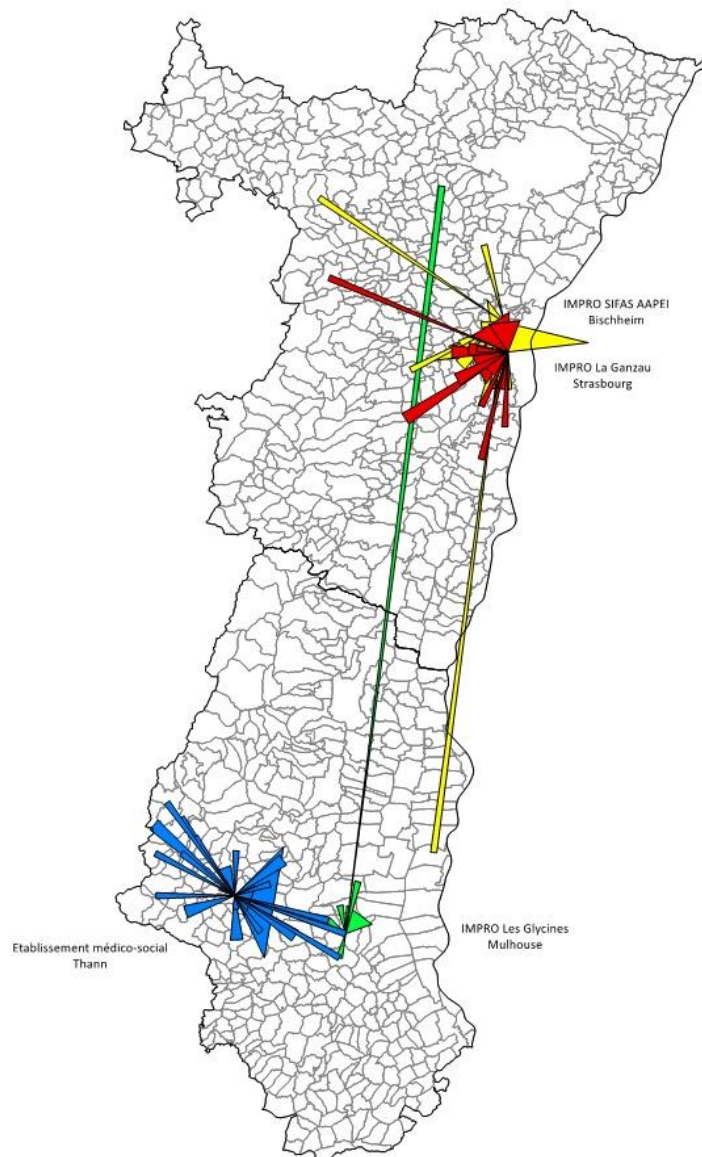


Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Les deux établissements de Strasbourg accueillent des enfants provenant de la commune ou des communes périphériques et se chevauchent. De la même manière, les aires d'attraction des IME de

Mulhouse et Bollwiller se recoupent puisque les établissements sont à proximité les uns par rapport aux autres.

Carte 5. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 4



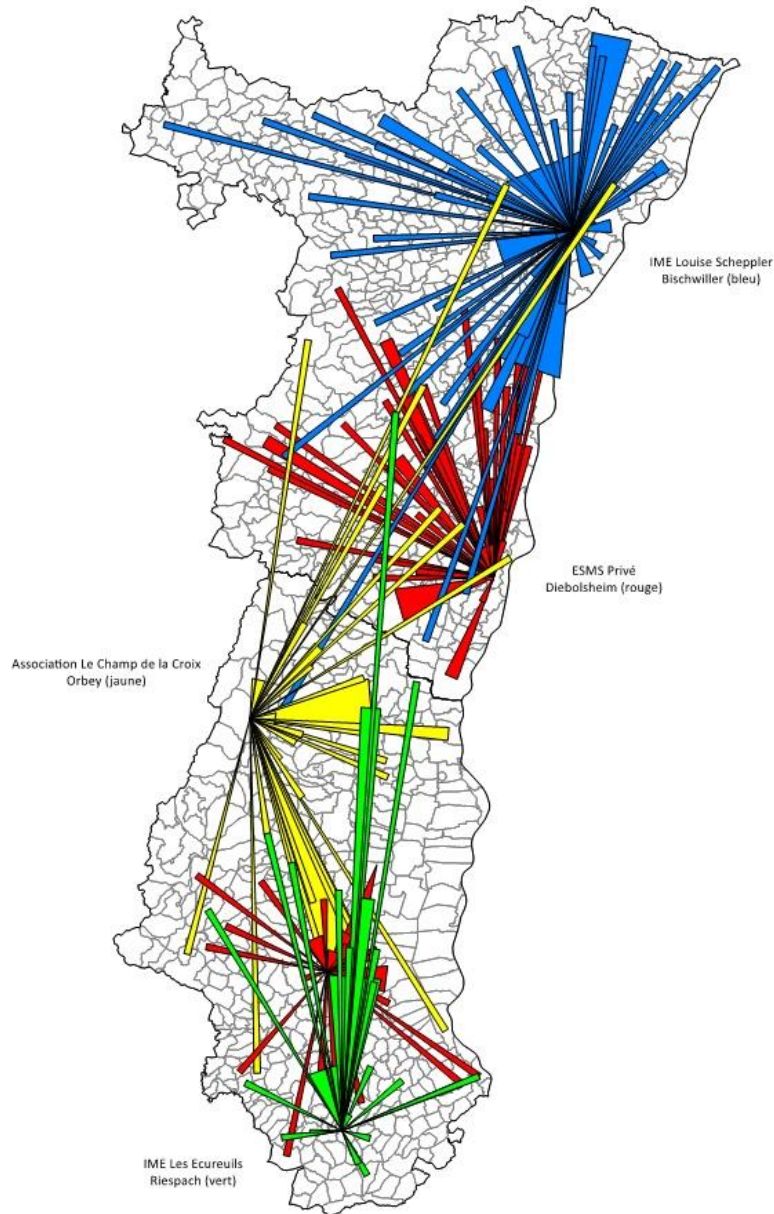
Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

L'IME de Thann accueille des enfants résidents en périphérie de la commune, de la même manière que l'IMPRO La Ganzau de Strasbourg. A l'inverse, les IMPRO SIFAS et Les Glycines accompagnent en accueil de jour des enfants plus éloignés de leur implantation et parfois hors département.

D'après les cartes présentant les aires d'attractions des IME en accueil de jour, le type de public accueilli en fonction de la classe d'âge n'explique pas la distance entre le domicile de l'enfant et

l'établissement. En effet, parmi les établissements accueillant des publics similaires en termes de classes d'âge, les aires de recrutement peuvent être restreintes ou étendues.

Carte 6. Aire d'attraction des enfants par IME – Internat 1

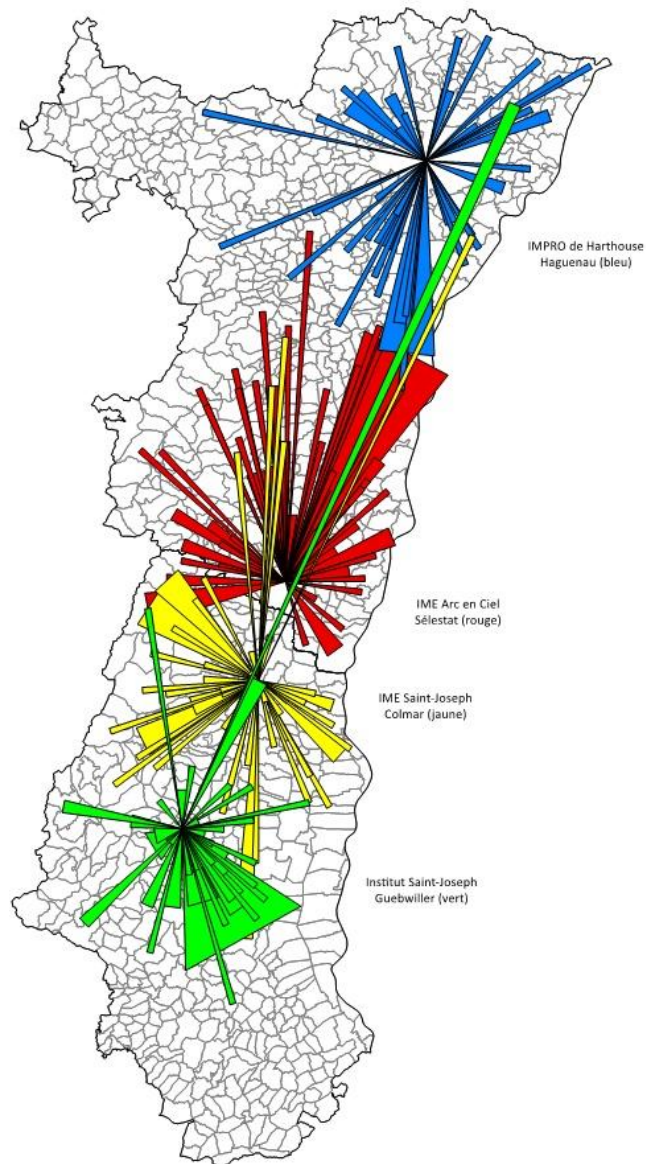


Carte réalisée par le CREAL Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Les IME accueillant des enfants en internat présentés sur cette carte ont des aires d'attraction pouvant s'étendre sur l'ensemble du territoire alsacien. En effet, ces aires se

chevauchent et l'origine des enfants accueillis ne se limite pas à la périphérie de la commune d'implantation de l'IME.

Carte 7. Aire d'attraction des enfants par IME – Internat 2



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Les aires d'attraction des IME de Harthouse, Arc en Ciel et Saint-Joseph sont plus concentrés autour de la commune d'implantation de l'établissement que les IME présentés dans la carte précédentes. Cependant, les aires de recrutement restent étendues et se recoupent dans une moindre mesure.

La répartition géographique des origines des enfants accueillis en IME est différente en fonction du mode d'accueil des enfants, accueil de jour ou internat. En accueil de jour, les enfants accompagnés sont majoritairement domiciliés à proximité de l'établissement. En internat, les aires d'attraction sont plus étendues et les enfants sont plus souvent accompagnés dans un IME éloigné de leur domicile.

VI. DÉMARCHE QUALITÉ

Dans le cadre de la démarche qualité, 93,1 % des IME en Alsace avaient, au moment de l'enquête, déjà transmis un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes.

Tableau 26. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique

	Totalement	En grande partie	Partiellement	Pas du tout
La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale	1	7	4	
La personnalisation de l'accompagnement	9	3	1	
Garantie des droits et participation des usagers	2	9	1	
La protection et la prévention des risques inhérents à la situation des usagers	3	6	3	
L'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement ; l'intégration des différentes ressources internes et externes	2	4	3	2
L'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information	1	10	5	

Source : RAH 2016.

Parmi les IME répondant, deux établissements déclarent ne pas avoir atteints leurs objectifs portant sur l'insertion et l'ouverture de l'établissement sur son environnement, et l'intégration des différentes ressources internes et externes dans leur plan d'amélioration de la qualité. Globalement, il s'agit du thème le moins travaillé par l'ensemble des établissements ayant répondu. Les objectifs des autres thématiques sont au moins partiellement atteints pour l'ensemble des IME répondants.

La personnalisation de l'accompagnement est la thématique pour laquelle les objectifs du plan d'amélioration de la qualité ont le plus été totalement atteints au cours de l'année. Les objectifs portant sur l'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information sont atteints partiellement, en grande partie, ou totalement pour la plus grande part des IME concernés.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

15. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

1 738 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année, soit 76 % des jeunes accompagnés. En moyenne, 3,2 heures d'activités physiques sont programmées dans l'emploi du temps des jeunes, chaque semaine, par IME. Au cours de l'année, la thématique de prévention du surpoids et de l'obésité a été abordée par le Conseil de la Vie Sociale dans 46,7 % des IME. Elle a également été abordée dans 90 % des situations lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et dans 80 % des situations lors de réunions destinées aux jeunes. En moyennes 1,6 personne est formée dans chaque établissement aux questions de nutrition (alimentation et activité physique), de surpoids et d'obésité, au cours de l'année.

16. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

97 % des jeunes accompagnés sont à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31 décembre et 42 % ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et /ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année. En moyenne, 33,8 jeunes par IME ont bénéficié d'un programme de prévention au sein de l'établissement au cours de l'année.

Tableau 27. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31/12	1 684	97%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	1 106	48%

Source : RAH 2016.

17. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)

16,1 projets portant sur les conduites à risques chez les jeunes, en moyenne, par établissement, ont été organisés dans les IME au cours de l'année. Ces projets concernent 483 jeunes sur l'ensemble des IME.

Tableau 29. Inclusion scolaire

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire au 31/12	358	21 %
UE "externalisée" élémentaire	146	41 %
UE "externalisée" secondaire	113	32 %
ULIS Primaire	3	1 %
ULIS Collège	9	3 %
ULIS Lycée	0	0 %
SEGPA	0	0 %
Lycée professionnel	3	1 %
EREA	0	0 %
MFR	0	0 %
Autre	84	23 %

Source : RAH 2016.

Au 31 décembre, 1 % des jeunes en IME sont engagés dans un parcours professionnel formalisé. Parmi eux, un jeune sur quatre est en contrat d'apprentissage.

Tableau 30. Parcours professionnel

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé au 31/12	27	1 %
Contrat d'apprentissage	7	26 %
Contrat de professionnalisation	2	7 %
Dispositif Parfait - Pass Emploi	2	7 %
Autre	16	59 %

Source : RAH 2016.

Un jeune sur cinq, scolarisé en milieu ordinaire et accueilli en IME, est scolarisé 3 à 4 demi-journées par semaine en milieu ordinaire. De la même manière, un jeune sur 10 est scolarisé 1 à 2 demi-journées en milieu ordinaire.

Tableau 31. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
1 à 2 demi-journées hebdomadaires	0	14	17	5	36	10 %
3 à 4 demi-journées hebdomadaires	0	22	40	10	72	20 %
5 à 6 demi-journées hebdomadaires	1	4	4	1	10	3 %
Plus de 6 demi-journées hebdomadaires	0	4	0	4	8	2 %

Source : RAH 2016.

Près de la moitié des élèves accompagnés en IME sont scolarisés en cycle 2 et un quart en cycle 1.

Tableau 32. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
Préscolaire	33	22	9	16	80	5%
Cycle 1	19	157	143	80	399	26%
Cycle 2		115	217	353	685	45%
Cycle 3		3	10	52	65	4%
6é - 5é			0	0	0	0%
4é - 3é			0	0	0	0%
Lycée				0	0	0%
CAP-BEP				1	1	0%
Bac Pro				0	0	0%

Source : RAH 2016.

20. Prise en charge médicale et paramédicale

Dans le cadre de la prise en charge médicale et paramédicale en interne, 22,3 séances hebdomadaires individuelle ou collective ont lieu en moyenne auprès d'un psychologue et 10,2 auprès d'un psychiatre. 16,5 séances sont organisées en moyenne par un psychomotricien. Les séances auprès d'un orthophoniste sont les plus importantes, interventions internes et externes confondues.

En moyenne, par établissement, 2,9 jeunes font l'objet d'un traitement médicamenteux en raison de ses troubles psychologiques au 31 décembre.

Tableau 33. Nombre de jeunes pris en charge (séance hebdomadaire individuelle ou collective, hors bilans) au 31 décembre

	Moyenne / établissement en interne	Moyenne / établissement en externe
CMP-CATTP	-	0,3
CMPP	-	0,2
Hôpital de jour	-	0,3
Psychiatre, pédopsychiatre libéral	-	1,1
Art-thérapeute	0,4	0,4
Ergothérapeute	1,9	0,2
Eutoniste	2,2	1,1
Kinésithérapeute	2,6	2,6
Médecin rééducation fonctionnelle	0,3	0,6
Musicothérapeute	3,9	0,0
Neuropédiatre	0,4	2,3
Orthophoniste	11,3	12,7
Orthoptiste	0,0	1,0
Psychiatre	10,2	0,2
Psychologue	22,3	4,4
Psychomotricien	16,5	1,0
Autres	1,0	1,5

Source : RAH 2016.

21. Outils de communication

Dans l'ensemble des IME, 253 jeunes accompagnés au 31 décembre ne sont pas oralisant, soit 13 % de l'ensemble des jeunes accompagnés.

Tableau 34. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (au 31/12)	631	32%
dont communication par l'objet	115	6%
dont gestuel	154	8%
dont pictogramme	362	18%

Source : RAH 2016.

Dans ce cadre, 32 % des jeunes sont concernés par un outil de communication alternative, dont 18 % grâce à des pictogrammes.

22. Mode de transport

41 % des jeunes en accueil de jour réalisent les trajets domicile IME par l'intermédiaire d'un taxi ou d'un transporteur.

Tableau 35. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IME au 31 décembre

	Nb.	% / Ens jeunes
Taxi / Transporteur	804	41%
Transport interne à la structure	216	11%
Transport en commun	235	12%
Par leur propre moyen (marche, vélo, parents...)	133	7%

Source : RAH 2016.

PARTIE 2 • Instituts d'Education Sensorielle (IES)

I. TAUX DE REPONSE DES IES

Ce volet a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Institut d'Education Sensorielle (IES) sur le territoire alsacien.

Les résultats présentés porte sur les données d'activité de l'année 2016. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 2 des 4 établissements concernés dans la région, ce qui correspond à un taux de réponse de 50 %.

II. MODALITES D'ACCUEIL EN IES

Au total, les IES alsaciens ayant répondu disposent de 75 places autorisées selon leur agrément.

Tableau 36. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil

		Nb de places autorisées	%
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	0	0%
	Troubles psy. / TCC	0	0%
	Autisme - TED	0	0%
	Déficiences motrices	0	0%
	Déficiences visuelles	20	27%
	Déficiences auditives	55	73%
	Polyhandicap	0	0%
	Ensemble	75	100%
Par modalité d'accueil	Internat	10	13%
	Semi-internat	65	87%
	Suivi milieu ordinaire / domicile	0	0%
	Accueil temporaire	0	0%
	Autre modalité	0	0%
	Ensemble	75	100%

Source : RAH 2016.

L'ensemble des places d'accueil est logiquement destiné pour des personnes avec déficience visuelle ou auditive. Mais ce tableau porte uniquement sur les agréments, ce qui signifie que les personnes accueillies peuvent être concernées par plusieurs types de déficiences.

Presque 9 places sur 10 sont des accueils en semi-internat (c'est-à-dire de l'accueil de jour), les autres (10 places) correspondant à des places d'internat. Les autres modalités d'accueil telles que l'accueil temporaire ou le suivi en milieu ordinaire (ou à domicile) ne sont pas assurées par ces établissements.

L'âge moyen minimal d'accueil est de 3 ans et l'âge moyen maximal est de 20 ans.

III. RESSOURCES HUMAINES

Globalement, 97 professionnels intervenaient dans les 2 IES alsaciens ayant répondu, au 31 décembre 2016, pour un équivalent de 54,5 ETP réels.

23. Plateau technique

Tableau 37. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre

Catégorie	Fonction	Nb de personnes	Nb ETP budgétés (1)	Nb ETP réels (2)	Écart (1-2)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur	2	0,24	0,24	0
	Directeur adjoint	4	0,75	0,75	0
	Chef de service	4	2,30	2,30	0
	Agent administratif et personnel de bureau	2	2,78	2,00	0,78
Personnel des services généraux	Agent de service général	6	5,23	5,23	0
	Maitresse de maison	2	0,60	0,60	0
	Ouvrier professionnel	4	2,58	2,58	0
	Surveillant de nuit	3	0,42	0,42	0
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	4	2,74	2,74	0
	Animateur social	4	0,24	0,24	0
	Assistant de service social	2	0,30	0,30	0
	Conseiller économique social et familial	1	1,00	1,00	0
	Éducateur de jeunes enfants	1	0,50	0,50	0
	Éducateur spécialisé	5	4,00	4,00	0
	Éducateur sportif	2	0,83	0,83	0
	Interface de communication	1	0,75	0,75	0
	Moniteur éducateur	6	3,00	3,00	0
	Professeur LSF	1	1,90	1,00	0,9
Transcripteur-adaptateur	1	0,50	0,50	0	
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	21	19,75	20,45	-0,7	
Personnel médical	Médecin généraliste	2	0,15	0,14	0,01
	Psychiatre, pédopsychiatre	2	0,15	0,15	0
	Autre spécialité	1	0,11	0,04	0,07
Psychologues et personnel paramédical	Aide-soignant	4	0,24	0,24	0
	Infirmier	3	0,49	0,49	0
	Orthophoniste	2	1,90	1,90	0
	Orthoptiste	3	1,05	1,05	0
	Psychologue	2	0,50	0,50	0
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	2	0,53	0,53	0
Autre		6	2,70	2,70	0
TOTAL		97	55,53	54,47	1,06

Source : RAH 2016.

Les personnels éducatifs, pédagogiques et sociaux sont les catégories de professionnels les plus représentées dans les IES. D'ailleurs, seule la catégorie « autre personnel éducatif, pédagogique et social » présente un déficit d'ETP réels par rapport aux ETP budgétés (-0,7).

Alors que 1,9 ETP de professeur LSF était budgété en 2016, 1 ETP réel a exercé dans les faits.

Pour les autres catégories de personnels, les ETP réels sont relativement équivalents aux ETP budgétisés au vu des effectifs.

24. Effectifs non budgétisés

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrat non pérennes. Mais, en 2016, les IES alsaciens n'ont accueillis aucun salarié non budgétisés au départ.

25. Effectifs non rémunérés

En 2016, les deux établissements IES alsaciens répondant n'ont accueilli aucun personnel non rémunérés.

26. Stagiaires accueillis durant l'année

36 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans ces IES en 2016, sans que l'on sache comment d'ETP ils représentent. 8 d'entre eux ont effectué un stage rémunéré, c'est-à-dire équivalent ou supérieur à deux mois.

Tableau 38. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nb de stagiaires	Nb ETP réels
Stagiaire rémunéré	8	nr
Stagiaire non rémunéré	28	nr

Source : RAH 2016.

27. Âge du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2016, la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. Une part importante du personnel (44 %) a plus de 50 ans, et 10 % ont plus de 60 ans.

Tableau 39. Âge du personnel au 31 décembre

Classes d'âge	Nb pers.	%
Moins de 20 ans	0	0%
20-29 ans	7	7%
30-39 ans	24	24%
40-49 ans	24	24%
50-54 ans	19	19%
55-59 ans	15	15%
60-64 ans	8	8%
65 ans ou plus	2	2%
Total	99	100%

Source : RAH 2016.

28. Ancienneté du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Le personnel qui exerce dans les IES est relativement expérimenté, puisque 30 % affichent une ancienneté dans leur établissement de plus de 20 ans. Les plus récents sont également bien représentés : 28 % des salariés sont présents depuis moins de 5 ans.

Tableau 40. Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalles	Nb pers.	%
Moins de 5 ans	28	28%
5-9 ans	29	29%
10-19 ans	12	12%
20 ans ou plus	30	30%
Total	99	100%

Source : RAH 2016.

29. Droits des usagers et implication des familles

Les familles correspondent aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

Tableau 41. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités

	Nb	% / Ens jeunes
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u> (pour les primo-entrants)	6	100,0%
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à la réunion avec l' <u>équipe de suivi de la scolarisation</u> (ESS) durant l'année	33	33,7%
Nombre de parents ayant bénéficié d'au moins une action de <u>soutien à la parentalité</u> durant l'année	0	0,0%
Nombre de parents ayant bénéficié d'un <u>accompagnement social</u> durant l'année	29	29,6%

Source : RAH 2016.

D'après les données collectées concernant les primo-entrants en 2016, l'ensemble des familles était présente lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de leur enfant nouvel arrivant.

Au cours de l'année, un tiers des familles (33,7 %) était présente à la réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) parmi l'ensemble des jeunes pour lesquels cette réunion a eu lieu. Par ailleurs, aucun parent n'a bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité en 2016 parmi les jeunes accueillis, et 29,6 % ont bénéficié d'un accompagnement social.

Les 2 établissements ayant répondu déclarent avoir une instance de participation des usagers. Ces instances sont organisées trois fois par an.

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

30. Modalités de fonctionnement

En Alsace, les 2 IES ayant répondu sont ouverts 174 jours dans l'année.

Le rapport entre le nombre de journées réalisés et le nombre de journées financés retourne un taux de réalisation de l'activité de 101 %.

Quant au taux d'occupation des places financées, établi en rapportant le nombre de journées réalisés sur le nombre de journées théoriques, il n'a pu être calculé faute de renseignements fiables.

Tableau 42. Niveau d'activité des établissements

Taux de réalisation de l'activité	101 %
Taux d'occupation des places financées	Non fiable

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les 2 IES, 6 personnes ont été admises, hors accompagnement temporaire (3 dans chaque établissement). Sachant que 75 places ont été financées cette même année, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de 8 % pour l'ensemble de la région.

Par ailleurs, aucune admission en accompagnement temporaire n'a été prononcée en 2016 par ces deux IES.

Tableau 43. Modalité d'accueil

		Moyenne / étab.
Nombre d'admissions par an (Hors accompagnement temporaire)	6	3
Nombre de places financées par an (Hors accompagnement temporaire)	75	37,5
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	8%	-

Source : RAH 2016.

31. Répartition des effectifs

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale, à minima, à la population au 31 décembre 2016 à laquelle est ajoutée les sorties définitives ayant eu lieu dans l'année.

La file active en IES correspond à 98 jeunes accompagnés. Parmi les personnes accueillies en 2016, aucune n'est accompagnée par l'établissement en dérogation ou hors autorisation.

Tableau 44. File active

File active des personnes accompagnées durant l'année	98
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	0

Source : RAH 2016.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2016, la grande majorité a été accueillie en semi-internat (85 %). L'internat de semaine ne représente que 4 % des modalités d'accueil.

La durée moyenne de séjour/d'accompagnement des 11 personnes sorties définitivement au cours de l'année 2016 est d'un peu plus de 7 ans. Ces 11 personnes sont sortis des établissements avec une notification.

Tableau 45. Répartition de la file active par modalité d'accueil

	Nb	%
Répartition de la FA par modalité d'accueil	98	100%
<i>Dont internat de semaine</i>	4	4%
<i>Dont semi-internat</i>	83	85%
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	7	7%
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	4	4%

Source : RAH 2016.

32. Suivi de l'activité

En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 11,1 journées au cours de l'année 2016. Ces absences correspondent à parts égales à des absences pour maladie ou des sorties autorisées.

Tableau 46. Suivi de l'activité

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	1 088
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	5
dont pour maladie	533
dont pour sortie autorisée	520
dont motif injustifié	30
dont autres	0
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné	11,1

Source : RAH 2016.

33. Profils des jeunes accompagnés

92 % des personnes accueillies en IES au 31 décembre, en Alsace, présentent une déficience auditive ou visuelle pour déficience principale. 24 % des personnes accompagnées ont également une déficience associée. Dans 29 % des situations la déficience associée porte sur des troubles du psychisme.

Tableau 47. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre

	Nb		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	3	0	3%	0%
Autisme et autres TED	2	0	2%	0%
Trouble du psychisme	0	6	0%	29%
Troubles du langage et des apprentissages	2	1	2%	5%
Déficiences auditives	50	3	57%	14%
Déficiences visuelles	30	7	34%	33%
Déficiences métaboliques	0	0	0%	0%
Difficultés psychologiques (anciennement TCC)	0	1	0%	5%
Autres types de déficiences	0	3	0%	14%
Diagnostic en cours	0	0	0%	0%
TOTAL	87	21	100%	100%

Source : RAH 2016.

Selon l'arrêté n°186 du 2 août 2000, « le handicap rare correspond à une configuration rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, et dont le taux de prévalence ne peut être supérieur à un cas pour 10 000 habitants. Sa prise en charge nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées ».

Ainsi, parmi l'ensemble des enfants accompagnés en IES au 31 décembre, 31 sont concernés par un handicap rare, soit environ un tiers des effectifs. En moyenne, 16 enfants sont concernés par établissement.

Tableau 48. Handicap rare

	Nb	Moy.
Nombre de jeunes accompagnés concernés par un handicap rare (Toutes personnes, y compris en accueil temporaire) au 31/12	31	16

Source : RAH 2016.

Dans la grande majorité des cas, les enfants accompagnés en IES évoluaient auparavant en milieu ordinaire, ou vivaient à domicile (91 %).

Tableau 49. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre

	Nb	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	79	91%
Provenant d'un établissement de santé	3	3%
Provenant d'un établissement médico-social	5	6%
Autres provenances	0	0%
Provenance non connue	0	0%
TOTAL	87	100%

Source : RAH 2016.

Presque la moitié des jeunes accompagnés en IES au 31 décembre ont entre 11 et 15 ans. Les moins de 7 ans sont minoritaires (4 %).

Tableau 50. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nb	%
0 - 2 ans	0	0%
3 - 4 ans	1	1%
5 - 6 ans	3	3%
7 - 10 ans	31	36%
11 - 15 ans	40	46%
16 -19 ans	12	14%
Total	87	100%

Source : RAH 2016.

34. Les entrants

Ces données concernent les jeunes entrés en IES entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, hormis les accompagnements temporaires. Ainsi, deux tiers des primo-entrant sont arrivés dans la structure entre 7 et 10 ans.

Tableau 51. Âge des entrants

Classes d'âge	Nb	%
0 - 2 ans	0	0%
3 - 4 ans	0	0%
5 - 6 ans	1	17%
7 - 10 ans	4	67%
11 - 15 ans	1	17%
16 -19 ans	0	0%
20 ans ou plus	0	0%
Total	6	100%

Source : RAH 2016.

Parmi les 4 jeunes pour lesquels l'identité de l'adresseur est connue, 3 ont été orientés par la famille elle-même, seule. La dernière personne a été orientée par un SESSAD. Cette personne est d'ailleurs la seule à avoir bénéficié d'un accompagnement par un service médico-social avant son entrée en IES. Tous les autres ayant évolué en milieu ordinaire.

Tableau 52. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IES

	Nb	%
Famille seule	3	50%
SESSAD	1	17%
Autres	2	33%
Total	6	100%

Source : RAH 2016.

35. Les sortants

Ces données concernent les jeunes sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, hors accompagnement ou hébergement temporaires, consultation ponctuelle, interruption ou sortie temporaire.

Concernant leur âge au moment de la sortie, une large majorité est sortie entre 16 et 19 ans révolus (82 %).

Tableau 53. Âge des sortants

Classes d'âge	Nb	%
0 - 2 ans	0	0%
3 - 4 ans	0	0%
5 - 6 ans	0	0%
7 - 10 ans	0	0%
11 - 15 ans	2	18%
16 -19 ans	9	82%
20 ans ou plus	0	0%
TOTAL	11	100%

Source : RAH 2016.

La plupart des jeunes accompagnés, sortis au cours de l'année, sont retournés à domicile ou en milieu ordinaire (7 sur 11). Les 4 autres personnes sont parties vers une destination qui n'est ni l'hospitalisation, ni le retour au domicile, ni un autre établissement médico-social, et qui n'est pas décédée.

Tableau 54. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination

		Nb	%
ANAP	Sorties par décès	0	0%
	Sorties par hospitalisation	0	0%
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	7	64%
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	0	0%
	Sorties vers une autre destination	4	36%
Ajouts	<i>Dont sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)</i>	0	0%
	<i>Dont sorties vers le travail protégé</i>	0	0%
TOTAL		11	100%

Source : RAH 2016.

Suite à leur sortie, tous les jeunes accompagnés en IES ont suivi une scolarisation ou ont été admis dans une formation professionnelle.

Tableau 55. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

	Nb	%
Scolarité ou formation professionnelle	11	65%
<i>dont pris en charge par un SESSAD</i>	6	35%
Emploi en milieu protégé	0	0%
<i>dont ESAT</i>	0	0%
Emploi en milieu ordinaire	0	0%
<i>dont Entreprise Adaptée</i>	0	0%
Activité occupationnelle (foyer de vie, FAM...)	0	0%
Aucune activité	0	0%
Autre	0	0%
TOTAL	11	100%

Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes sortis des établissements médico-sociaux pour enfant au cours des trois dernières années, seulement 6 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2016.

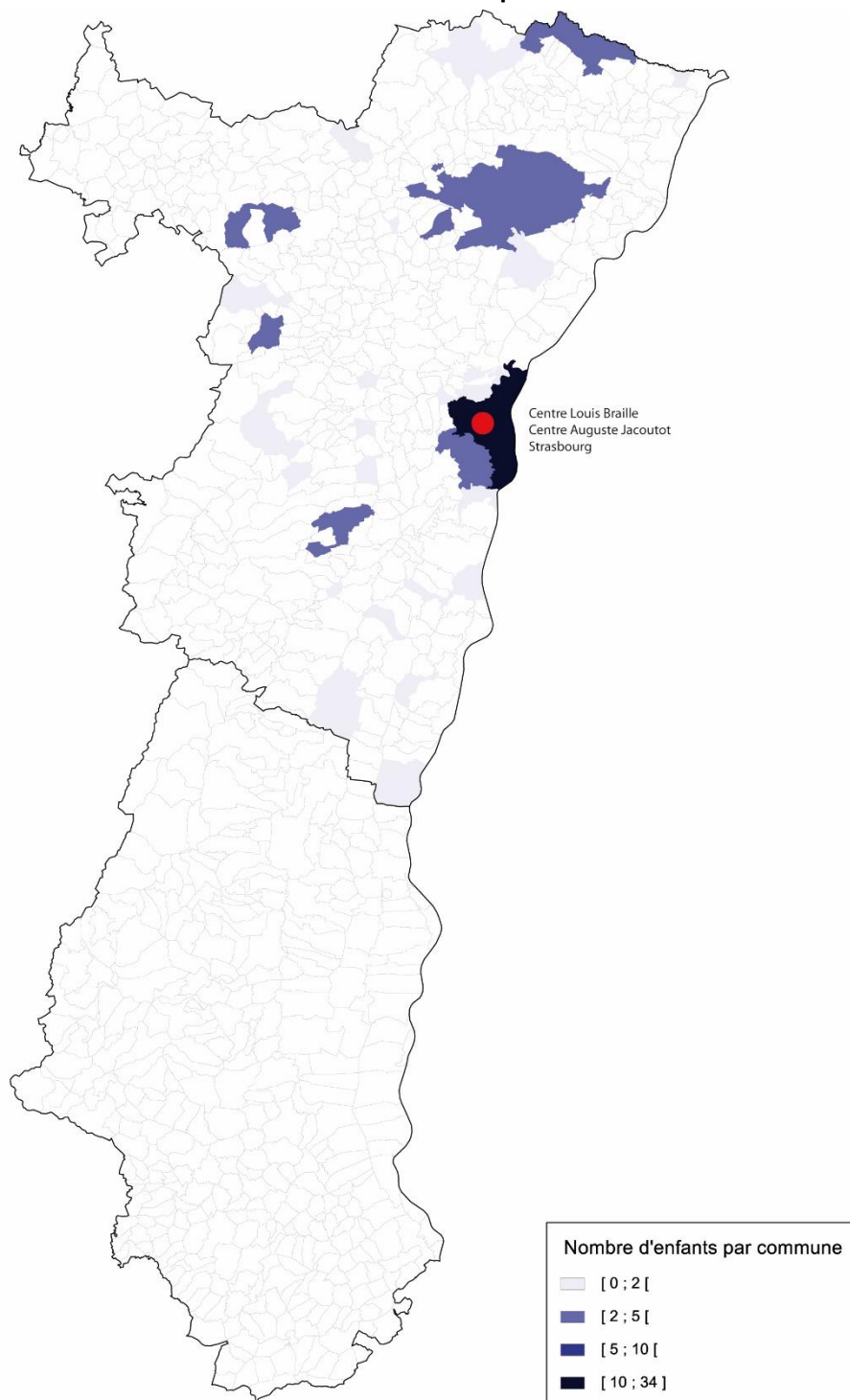
Tableau 56. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	2
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	31
Taux de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	6%

Source : RAH 2016.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

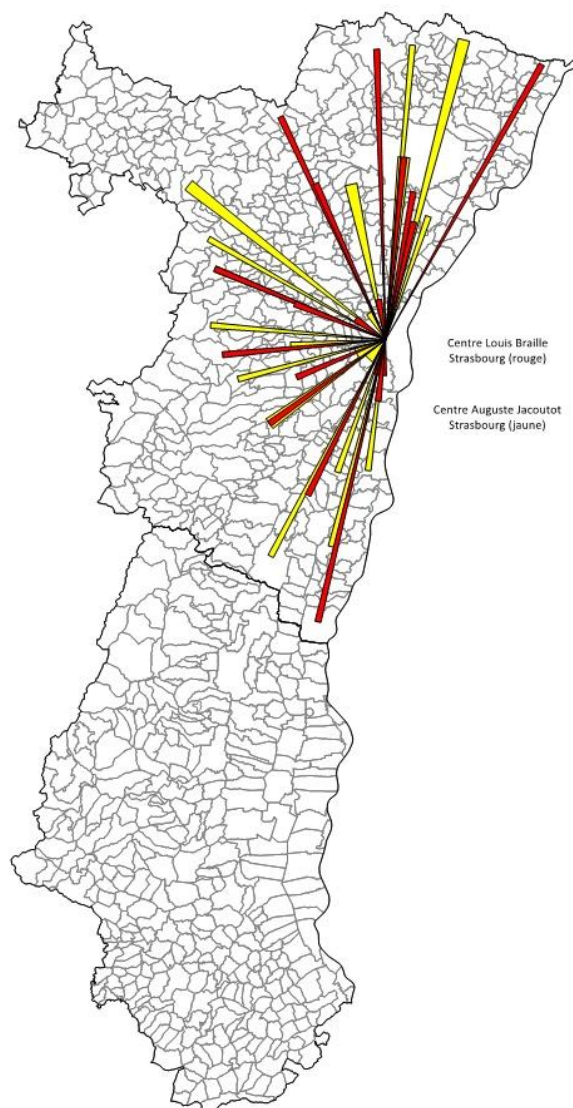
Carte 8. Localisation des IES et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence



Carte réalisée par le CREAL Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Source : RAH 2016

Les deux IES ayant répondu à l'enquête sont installés à Strasbourg. Ils accueillent des enfants originaires de différentes communes du Bas-Rhin, bien que majoritairement de Strasbourg.

Carte 9. Aire d'attraction des enfants par IES



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Institut Saint-Jacques
Illzach (vert)

Les aires d'attraction des deux IES implantés à Strasbourg se chevauchent. Les deux établissements accueillent des enfants originaires uniquement du Bas-Rhin. Aucun enfant n'est originaire de l'ouest du Département.

VI. DÉMARCHE QUALITÉ

Dans le cadre de la démarche qualité, les 2 IES en Alsace avaient, au moment de l'enquête, déjà transmis un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes.

Les 2 établissements ne sont pas exprimés sur le degré d'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés dans leur plan d'amélioration de la qualité.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

36. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

98 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année, soit 100 % des jeunes accompagnés.

Les deux établissements ayant répondu n'ont pas indiqué le nombre d'heures d'activités physiques programmées hebdomadairement dans l'emploi du temps des jeunes.

Cela dit, les deux IES déclarent que, au cours de l'année, la thématique de prévention du surpoids et de l'obésité a été abordée par le Conseil de la Vie Sociale, lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et lors de réunions destinées aux jeunes.

En revanche, dans ces deux établissements, aucun professionnel n'a été formé en 2016 aux questions de nutrition (alimentation et activité physique), de surpoids et d'obésité.

37. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

93 % des jeunes accompagnés sont à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31 décembre et 100 % ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année.

Tableau 57. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire

	Nb	%
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31/12	81	93%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	98	100%

Source : RAH 2016.

Dans les 2 IES, l'ensemble des jeunes ont bénéficié de deux programmes de prévention au sein de l'établissement au cours de l'année (hygiène bucco-dentaire et équilibre alimentaire).

38. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)

En 2016, les deux IES ont initié deux projets portant sur les conduites à risques.

Le premier en lien avec le thème de la vie affective et sexuelle, auquel ont participé 29 personnes. Le second consistant en un groupe de parole, qui a réunit 19 jeunes.

VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX IES

Les données suivantes portent sur les activités directement liées aux missions propres à des IES.

39. Environnement social

Sur l'ensemble des enfants accompagnés par les IES au 31 décembre 2016, 7 % étaient placés sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). En dehors des périodes d'ouverture des IES, 3 % des jeunes sont en hébergement ASE, davantage dans une famille d'accueil.

Tableau 58. Environnement social

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes bénéficiant d'une protection administrative au 31/12	2	2%
Nombre de mineurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	4	5%
Nombre de majeurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	0	0%
Nombre de jeunes hébergés en dehors des périodes d'ouvertures de l'établissement (au 31/12) :	3	3%
dans une MECS	0	0%
dans une famille d'accueil	2	2%
autre	1	1%

Source : RAH 2016.

40. Inclusion scolaire

En Alsace, 46 jeunes sont scolarisés entièrement au sein des IES, soit 53 % d'entre eux.

Parmi les jeunes qui sont scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire, la majorité (90 %) est scolarisée en Unité d'Enseignement (UE) externalisée (niveau élémentaire ou secondaire). Aucun enfant n'est scolarisé dans un dispositif adapté (ULIS/SEGPA/EREA).

Dans l'ensemble, 11 % des jeunes ont réalisé au moins un stage au cours de l'année.

Tableau 59. Inclusion scolaire

Nombre de jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire au 31/12	41	47%
<i>UE "externalisée" élémentaire</i>	21	51%
<i>UE "externalisée" secondaire</i>	16	39%
<i>ULIS Primaire</i>	0	0%
<i>ULIS Collège</i>	0	0%
<i>ULIS Lycée</i>	0	0%
<i>SEGPA</i>	0	0%
<i>Lycée professionnel</i>	0	0%
<i>EREA</i>	0	0%
<i>MFR</i>	0	0%
<i>Autre</i>	4	10%

Source : RAH 2016.

Au 31 décembre, aucun jeune en IES n'est engagé dans un parcours professionnel formalisé.

Tous les jeunes scolarisés en milieu ordinaire et accueilli en IES sont scolarisés plus de 6 demi-journées par semaine.

Tableau 60. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	%
1 à 2 demi-journées hebdomadaires	0	0	0	0	0%
3 à 4 demi-journées hebdomadaires	0	0	0	0	0%
5 à 6 demi-journées hebdomadaires	0	0	0	0	0%
Plus de 6 demi-journées hebdomadaires	4	20	16	1	100%

Source : RAH 2016.

La majorité des élèves accompagnés en IES sont scolarisés en cycle 2 (41 %) ou en cycle 3 (31 %).

Tableau 61. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	%
Préscolaire	0	4	2	1	8%
Cycle 1	1	0	0	0	1%
Cycle 2		24	7	5	41%
Cycle 3		13	9	5	31%
6é - 5é			9	0	10%
4é - 3é			6	1	8%
Lycée				0	0%
CAP-BEP				0	0%
Bac Pro				0	0%

Source : RAH 2016.

41. Mode de transport

85 % des jeunes en accueil de jour réalisent les trajets domicile - IES par l'intermédiaire d'un taxi ou d'un transporteur.

Tableau 62. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IES

	Nb.	% / Ens jeunes
Taxi / Transporteur	74	85%
Transport interne à la structure	0	0%
Transport en commun	7	8%
Par leur propre moyen (marche, vélo, parents...)	6	7%

Source : RAH 2016.

PARTIE 3 • Instituts d'Education Motrice (IEM)

I. TAUX DE REPONSE DES IEM

Ce volet a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Institut d'Education Motrice (IEM) sur le territoire alsacien.

Les résultats présentés porte sur les données d'activité de l'année 2016. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour les 3 établissements concernés dans la région, ce qui correspond à un taux de réponse de 100 %.

II. MODALITES D'ACCUEIL EN IEM

Au total, les IEM alsaciens disposent de 264 places autorisées selon leur agrément.

Tableau 63. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil

		Nb de places autorisées	%
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	0	0%
	Troubles psy. / TCC	0	0%
	Autisme - TED	0	0%
	Déficiences motrices	254	96%
	Déficiences visuelles	0	0%
	Déficiences auditives	0	0%
	Polyhandicap	10	4%
	Ensemble	264	100%
Par modalité d'accueil	Internat	68	26%
	Semi-internat	194	73%
	Suivi milieu ordinaire / domicile	0	0%
	Accueil temporaire	2	1%
	Autre modalité	0	0%
		Ensemble	264

Source : RAH 2016.

Quasiment l'ensemble des places d'accueil est logiquement destiné pour des personnes avec une déficience motrice. 10 places sont toutefois agréées pour des personnes polyhandicapées. Mais ce tableau porte uniquement sur les agréments, ce qui signifie que les personnes accueillies peuvent être concernées par plusieurs types de déficiences.

Trois quart des places sont des accueils en semi-internat (c'est-à-dire de l'accueil de jour), les autres correspondants à des places d'internat. Les autres modalités d'accueil telles que l'accueil temporaire ou le suivi en milieu ordinaire (ou à domicile) ne sont pas assurées par ces établissements (à l'exception de 2 places en accueil temporaire).

L'âge moyen minimal d'accueil est de 3,7 ans et l'âge moyen maximal est de 20,7 ans.

III. RESSOURCES HUMAINES

Globalement, 280 professionnels intervenaient dans les 3 IEM alsaciens, au 31 décembre 2016, pour un équivalent de 215 ETP réels.

42. Plateau technique

Tableau 64. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre

Catégorie	Fonction	Nb de personnes	Nb ETP budgétés (1)	Nb ETP réels (2)	Écart (1-2)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur	3	1,80	1,80	0
	Directeur adjoint	5	2,65	2,22	0,43
	Chef de service	11	8,58	7,83	0,75
	Agent administratif et personnel de bureau	14	8,51	9,30	-0,79
	Autre personnel administratif	7	3,75	3,75	0
Personnel des services généraux	Agent de service général	8	6,32	4,82	1,5
	Ouvrier professionnel	7	7,67	5,58	2,09
	Surveillant de nuit	4	4,00	3,50	0,5
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	42	37,15	38,47	-1,32
	Animateur social	7	0,00	6,81	-6,81
	Assistant de service social	3	2,50	2,37	0,13
	Conseiller économique social et familial	1	1,00	1,00	0
	Éducateur de jeunes enfants	6	7,80	4,90	2,9
	Éducateur spécialisé	28	23,80	23,93	-0,13
	Éducateur sportif	1	1,00	1,00	0
	Éducateur technique	1	1,00	1,00	0
	Éducateur technique spécialisé	2	2,00	3,43	-1,43
	Moniteur d'atelier	1	1,00	1,00	0
	Moniteur éducateur	18	16,00	17,70	-1,7
	Autre personnel éducatif, pédagogique et social	15	2,38	12,36	-9,98
Personnel médical	Médecin en rééducation fonctionnelle	2	1,87	1,71	0,16
	Médecin généraliste	2	1,45	1,25	0,2
	Psychiatre, pédopsychiatre	1	0,27	0,04	0,23
Psychologues et personnel paramédical	Aide-soignant	7	0,00	6,81	-6,81
	Auxiliaire de puériculture	1	1,00	1,00	0
	Ergothérapeute	18	11,90	11,10	0,8
	Infirmier	14	10,56	9,13	1,43
	Masseur kinésithérapeute	25	17,00	16,53	0,47
	Orthophoniste	11	8,09	6,50	1,59
	Orthoptiste	2	1,50	1,50	0
	Psychologue	7	3,41	3,55	-0,14
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	4	3,75	2,75	1
	Autre personnel paramédical	2	0,37	0,31	0,06
TOTAL		280	200,08	214,95	-14,87

Source : RAH 2016.

Pour certaines catégories de métier, une différence notable existe entre le nombre d'ETP budgétés et le nombre d'ETP réels : c'est le cas pour les animateurs sociaux (6,8 réels vs 0 ETP budgété), pour les aides-soignants (6,8 réels vs 0 ETP budgété) et pour du personnel éducatif, pédagogique ou social autre que ceux déjà mentionnés dans le détail (12,4 réels vs 2,4 ETP budgétés).

Pour les autres catégories de personnels, les ETP réels sont relativement équivalents aux ETP budgétés au vu des effectifs. D'ailleurs, les IEM ont indiqué que le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus ne constitue pas une situation récurrente dans leur structure.

43. Effectifs non budgétés

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrat non pérennes. En 2016, les IEM alsaciens ont accueillis 9 salariés non budgétés au départ, pour 16,8 ETP. Les contrats les plus représentés sont les CAE/CEA.

Tableau 65. Répartition des effectifs non budgétés, mais rémunérés durant l'année

Type de contrat	Nb de personnes	Nb ETP réels
Contrat d'avenir	7	3,0
Contrat d'apprentissage	3	2,7
CAE/CEA	6	5,2
Contrat d'accompagnement à l'emploi	5	1,95
Autres	9	3,9

Source : RAH 2016.

44. Effectifs non rémunérés

En 2016, les trois établissements IEM alsaciens ont accueilli 23 personnels non rémunérés par leur structure. Il s'agit essentiellement d'enseignants (14), dont la majorité est spécialisé dans le champ du handicap. Ces derniers sont tous en activité à temps plein dans les IEM.

Tableau 66. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure par fonction durant l'année

Fonction	Nb de personnes	Nb ETP réels
Enseignant	6	5,5
Enseignant spécialisé	8	8,0
Coordinateur pédagogique	2	2,0
Autres	7	1,0

Source : RAH 2016.

45. Stagiaires accueillis durant l'année

91 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans ces IEM en 2016, sachant qu'ils représentent 30,8 ETP. Une partie d'entre eux a effectué un stage rémunéré, c'est-à-dire équivalent ou supérieur à deux mois.

Tableau 67. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nb de stagiaires	Nb ETP réels
Stagiaire rémunéré	21	7,4
Stagiaire non rémunéré	70	23,4

Source : RAH 2016.

46. Âge du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2016, environ 1 professionnel sur 5 travaillant en IEM a plus de 54 ans (19 %). Les effectifs sont globalement répartis de manière homogène par tranche d'âge décennales.

Tableau 68. Âge du personnel au 31 décembre

Classes d'âge	Nb pers.	%
Moins de 20 ans	0	0%
20-29 ans	64	22%
30-39 ans	80	27%
40-49 ans	68	23%
50-54 ans	24	8%
55-59 ans	40	14%
60-64 ans	14	5%
65 ans ou plus	1	0%
Total	291	100%

Source : RAH 2016.

47. Ancienneté du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. La part de personnels ayant « peu » d'expérience (moins de 5 ans) est relativement bien représentée (40 %).

Tableau 69. Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalles	Nb pers.	%
Moins de 5 ans	117	40%
5-9 ans	54	19%
10-19 ans	62	21%
20 ans ou plus	58	20%
Total	291	100%

Source : RAH 2016.

48. Droits des usagers et implication des familles

Les familles correspondent aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

Tableau 70. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités

	Nb	% / Ens jeunes
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u> (pour les primo-entrants)	42	89,4%
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à la réunion avec l' <u>équipe de suivi de la scolarisation</u> durant l'année	50	16,9%
Nombre de parents ayant bénéficié d'au moins une action de <u>soutien à la parentalité</u> durant l'année	120	40,5%
Nombre de parents ayant bénéficié d'un <u>accompagnement social</u> durant l'année	213	72,0%

Source : RAH 2016.

D'après les données collectées concernant les primo-entrants en 2016, une large majorité des familles était présente lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de leur enfant nouvel arrivant.

Au cours de l'année, 17 % des familles étaient présentes à la réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) parmi l'ensemble des jeunes pour lesquels cette réunion a eu lieu. Par ailleurs, 4 parents sur 10 ont bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité en 2016 parmi les jeunes accueillis, et beaucoup d'entre eux (72 %) ont bénéficié d'un accompagnement social.

2 des 3 établissements déclarent avoir 4 instances de participation des usagers, l'autre IEM en déclarant une. Certaines se réunissent tout les moins, d'autres une fois par trimestre.

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

49. Modalités de fonctionnement

En Alsace, 2 IEM sont ouverts 202 jours dans l'année et un établissement est ouvert 208 jours/an.

Le rapport entre le nombre de journées réalisés et le nombre de journées financés retourne un taux de réalisation de l'activité de 97 %.

Quant au taux d'occupation des places financées, établi en rapportant le nombre de journées réalisés sur le nombre de journées théoriques, il est de 95 %.

Tableau 71. Niveau d'activité des établissements

Taux de réalisation de l'activité	97%
Taux d'occupation des places financées	95%

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les 3 IEM, 47 personnes ont été admises, dont 2 en accompagnement temporaire. Sachant que 264 places ont été financées cette même année, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de 17 % pour l'ensemble de la région.

Par ailleurs, aucune admission en accompagnement temporaire n'a été prononcée en 2016 par ces deux IES.

Tableau 72. Modalité d'accueil

		Moyenne / étab.
Nombre d'admissions (Hors accompagnement temporaire)	45	15
Nombre de places financées (Hors accompagnement temporaire)	264	88
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	17,0%	-
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire	2	0,7
Nombre de places financées en accompagnement temporaire	2	0,7
Nombre moyen de personnes admises en accompagnement temporaire	1,0	-

Source : RAH 2016.

50. Répartition des effectifs

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale, à minima, à la population au 31 décembre 2016 à laquelle est ajoutée les sorties définitives ayant eu lieu dans l'année.

La file active en IEM correspond à 296 jeunes accompagnés. Parmi les personnes accueillies en 2016, une sur dix est accompagnée par l'établissement en dérogation au titre de l'amendement Creton.

Tableau 73. File active

File active des personnes accompagnées durant l'année	296
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	31
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	24
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	7
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	10,5%

Source : RAH 2016.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2016, environ deux tiers ont été accueillis en semi-internat. L'accueil séquentiel représente 14 % des situations, la plupart en internat.

La durée moyenne de séjour/d'accompagnement des 57 personnes sorties définitivement au cours de l'année 2016 est d'un peu plus de 6 ans. Tous, sauf deux personnes, sont sortis des établissements avec une notification.

Tableau 74. Répartition de la file active par modalité d'accueil

	Nb	%
Répartition de la FA par modalité d'accueil	263	100,0%
<i>Dont internat de semaine</i>	48	18%
<i>Dont semi-internat</i>	179	68%
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	28	11%
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	8	3%

Source : RAH 2016.

51. Suivi de l'activité

En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 13,5 journées au cours de l'année 2016. La plupart de ces absences n'étaient pas, selon les établissements, justifiées par un motif valable.

Tableau 75. Suivi de l'activité

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	3 561
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	405
dont pour maladie	431
dont pour sortie autorisée	1 122
dont motif injustifié	2 851
dont autres	101
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné	13,5

Source : RAH 2016.

52. Profils des jeunes accompagnés

La moitié des personnes accueillies en IEM au 31 décembre, en Alsace, présentent comme déficience principale une cérébrolésion. La déficience intellectuelle et le polyhandicap sont également représentés (8 % des effectifs pour chacune de ces deux déficiences). Le public d'IEM présente la particularité d'être atteint de multiples déficiences associées. Ainsi, une partie substantielle des jeunes accompagnés en 2016 en IEM ont un trouble du langage (43 %), 22 % ont une déficience intellectuelle et 14 % une déficience visuelle, en plus de leur déficience principale.

Tableau 76. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre

	Nb		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	18	83	8%	22%
Autisme et autres TED	4	27	2%	7%
Trouble du psychisme	0	11	0%	3%
Troubles du langage et des apprentissages	0	162	0%	43%
Déficiences auditives	0	4	0%	1%
Déficiences visuelles	1	53	0%	14%
Déficiences métaboliques	7	13	3%	3%
Cérébrolésions	116	11	49%	3%
Polyhandicap	20	0	8%	0%
Difficultés psychologiques (anciennement TCC)	0	6	0%	2%
Autres types de déficiences	70	1	29%	0%
Diagnostic en cours	3	9	1%	2%
TOTAL	239	380	100%	100%

Source : RAH 2016.

Selon l'arrêté n°186 du 2 août 2000, « le handicap rare correspond à une configuration rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, et dont le taux de prévalence ne peut être supérieur à un cas pour 10 000 habitants. Sa prise en charge nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées ».

Ainsi, parmi l'ensemble des enfants accompagnés en IES au 31 décembre, 88 sont concernées par un handicap rare, soit plus du tiers des effectifs. En moyenne, 29 enfants sont concernés par établissement.

Tableau 77. Handicap rare

	Nb	Moyenne	Mini	Maxi
Nombre de jeunes accompagnés concernés par un handicap rare	88	29	19	38

Source : RAH 2016.

A part à peu près égale, les enfants accompagnés en IEM évoluaient auparavant en milieu ordinaire ou à domicile (44 %), ou étaient déjà accompagnés par un établissement médico-social (54 %).

Tableau 78. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre

	Nb	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	105	44%
Provenant d'un établissement de santé	2	1%
Provenant d'un établissement médico-social	129	54%
Autres provenances	3	1%
Provenance non connue	0	0%
TOTAL	239	100%

Source : RAH 2016.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans sont les plus représentés dans les IEM alsaciens : 31 % des effectifs au 31 décembre 2016.

Tableau 79. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nb	%
3 - 4 ans	11	4%
5 - 6 ans	20	8%
7 - 10 ans	57	23%
11 - 15 ans	76	31%
16 -19 ans	51	21%
20 ans ou plus	31	13%
Total	246	100%

Source : RAH 2016.

53. Les entrants

Ces données concernent les jeunes entrés en IEM entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, hormis les accompagnements temporaires. Ainsi, on peut observer que des entrées sont prononcées pour des jeunes dont l'âge varie de 3 à plus de 20 ans, bien que certaines tranches d'âges, comme les 7-10 ans sont davantage représentées que d'autres (30 %).

Tableau 80. Âge des entrants

Classes d'âge	Nb	%
0 - 2 ans	0	0%
3 - 4 ans	5	12%
5 - 6 ans	9	21%
7 - 10 ans	13	30%
11 - 15 ans	3	7%
16 -19 ans	6	14%
20 ans ou plus	7	16%
Total	43	100%

Source : RAH 2016.

Dans la plupart des situations, l'adresseur est un acteur du secteur médico-social : principalement un autre IEM (56 % des nouvelles entrées prononcées en 2016) ; mais également un CAMPS (31 %) ou encore IME ou un SESSAD (14 % cumulés).

Tableau 81. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IEM

	Nb	%
Famille seule	1	2%
Éducation nationale	2	5%
CAMSP	9	21%
IEM	24	56%
IME	3	7%
SESSAD	3	7%
Autres	1	2%
Total	43	100%

Source : RAH 2016.

54. Les sortants

Ces données concernent les jeunes sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, hors accompagnement ou hébergement temporaires, consultation ponctuelle, interruption ou sortie temporaire.

Des sorties surviennent à des âges qui varie de 5 à plus de 20 ans, même si deux tiers d'enter elles s'observent au-delà de 15 ans.

Tableau 82. Âge des sortants

Classes d'âge	Nb	%
0 - 2 ans	0	0%
3 - 4 ans	0	0%
5 - 6 ans	5	9%
7 - 10 ans	9	16%
11 - 15 ans	7	12%
16 -19 ans	17	30%
20 ans ou plus	19	33%
TOTAL	57	100%

Source : RAH 2016.

Un quart des jeunes accompagnés, sortis au cours de l'année 2016, se sont orientés vers l'emploi (en milieu ordinaire (17 %) ou protégé (7 %)). Un jeune sur cinq est retourné à son domicile/en milieu ordinaire ou dans un autre établissement médico-social. 4 jeunes sont décédés en IEM en 2016.

Tableau 83. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination

		Nb	%
ANAP	Sorties par décès	4	6%
	Sorties par hospitalisation	0	0%
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	7	10%
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	7	10%
	Sorties vers une autre destination	34	49%
Ajouts	<i>Dont sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)</i>	12	17%
	<i>Dont sorties vers le travail protégé</i>	5	7%
TOTAL		52	100%

Source : RAH 2016.

Suite à la sortie de l'établissement, les activités menées sont assez diverses et variées : certains jeunes suivent une scolarité ou une formation professionnelle (14 %) ; d'autres vont vers l'emploi (17 %) ; ou dans un foyer de vie ou un FAM (25 %). Pour presque la moitié des personnes, cette information n'est pas connue (44 %).

Tableau 84. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

	Nb	%
Scolarité ou formation professionnelle	5	14%
<i>dont pris en charge par un SESSAD</i>	1	3%
Emploi en milieu protégé	4	11%
<i>dont ESAT</i>	6	17%
Emploi en milieu ordinaire	0	0%
<i>dont Entreprise Adaptée</i>	0	0%
Activité occupationnelle (foyer de vie, FAM...)	9	25%
Aucune activité	1	3%
Autre	16	44%
TOTAL	36	100%

Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes sortis des établissements médico-sociaux pour enfant au cours des trois dernières années, seulement 2 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2016.

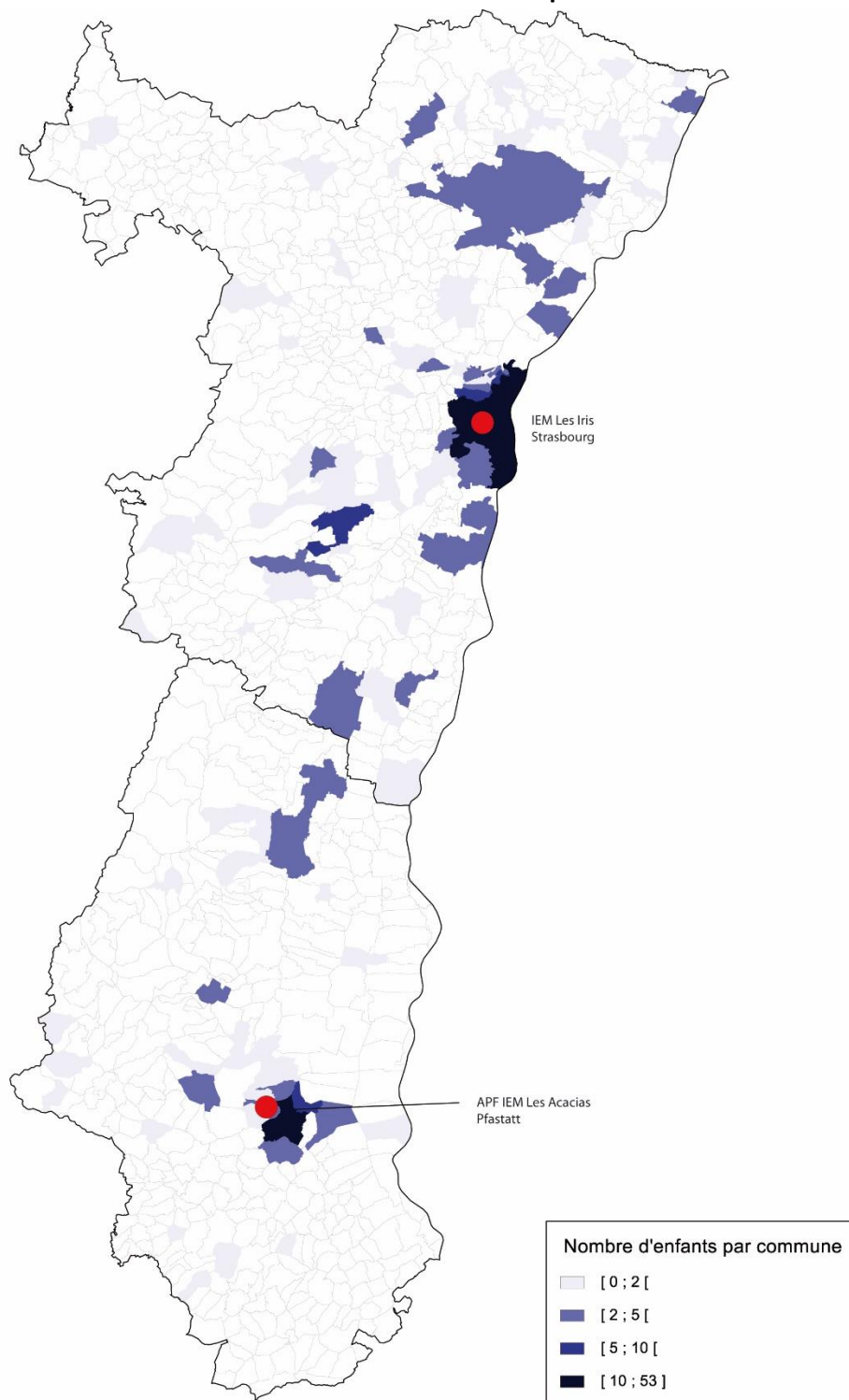
Tableau 85. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	3
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	148
Taux de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	2%

Source : RAH 2016.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

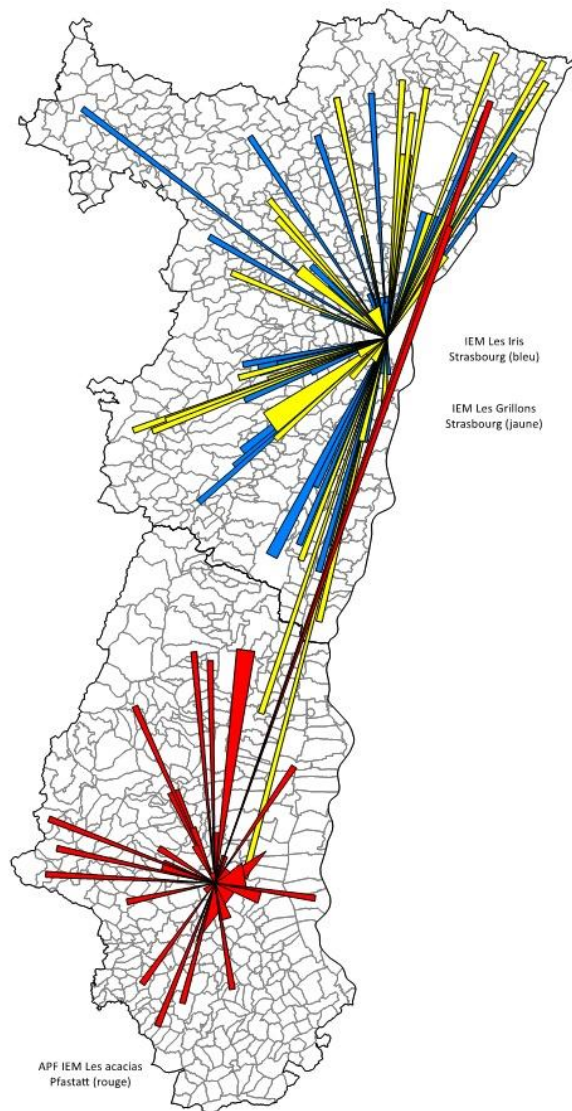
Carte 10. Localisation des IEM et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Source : RAH 2016

Les enfants accueillis dans les IEM implantés sur le territoire alsacien sont originaires de communes réparties sur l'ensemble de l'ancienne région. Néanmoins, ces enfants sont en grande partie originaires de Strasbourg ou Mulhouse.

Carte 11. Aire d'attraction des enfants par IEM



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Sources : RAH 2016

Les aires d'attraction des IEM Les Iris et Les Grillons couvrent l'ensemble du Bas-Rhin. Dans le Haut-Rhin, l'IEM Les Acacias accompagne des enfants sur une grande partie du territoire départemental, mais n'en couvre pas la totalité. L

es aires de recrutement des établissements Les acacias et Les Grillons se croisent, ce qui illustre le fait que l'IEM accompagnant l'enfant n'est pas systématiquement l'institut le plus proche de son domicile.

VI. DÉMARCHE QUALITÉ

Dans le cadre de la démarche qualité, les 3 IEM alsaciens avaient, au moment de l'enquête, déjà transmis un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes.

Tableau 86. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique

	Totalement	En grande partie	Partiellement	Pas du tout
La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale		1	2	
La personnalisation de l'accompagnement	3			
Garantie des droits et participation des usagers	1	2		
La protection et la prévention des risques inhérents à la situation des usagers		1	2	
L'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement ; l'intégration des différentes ressources internes et externes				3
L'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information	1	1	1	

Source : RAH 2016.

Tous ces établissements déclarent ne pas du tout avoir atteints leurs objectifs en lien avec l'insertion et l'ouverture de l'établissement sur son environnement, et l'intégration des différentes ressources internes et externes dans leur plan d'amélioration de la qualité. Globalement, il s'agit du thème le moins travaillé par l'ensemble des établissements. Les objectifs des autres thématiques sont au moins partiellement atteints pour l'ensemble des IEM.

La personnalisation de l'accompagnement est la thématique pour laquelle les objectifs du plan d'amélioration de la qualité ont le plus été totalement atteints au cours de l'année.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

55. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

190 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année, soit 72 % des jeunes accompagnés.

Parmi les 3 IEM de la région, 2 déclarent que, au cours de l'année, la thématique de prévention du surpoids et de l'obésité a été abordée par le Conseil de la Vie Sociale, et en réunions destinées aux jeunes. Les 3 établissements l'ont également fait lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents.

En revanche, dans ces 3 établissements, aucun professionnel n'a été formé en 2016 aux questions de nutrition (alimentation et activité physique), de surpoids et d'obésité.

56. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

Quasiment tous les jeunes accompagnés sont à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31 décembre et une large majorité d'entre eux (83 %) a bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année.

Tableau 87. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire

	Nb	%
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31/12	237	99%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	218	83%

Source : RAH 2016.

57. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)

En 2016, aucun IEM n'a initié de projet portant sur les conduites à risques.

VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX IEM

Les données suivantes portent sur les activités directement liées aux missions propres à des IEM.

58. Environnement social

Sur l'ensemble des enfants accompagnés par les IEM au 31 décembre 2016, 10 % étaient placés sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la plupart étant majeur. En dehors des périodes d'ouverture des établissements, 2 jeunes sont hébergés dans une famille d'accueil et un dans une MECS.

Tableau 88. Environnement social

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes bénéficiant d'une protection administrative au 31/12	0	0%
Nombre de mineurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	5	2%
Nombre de majeurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	18	8%
Nombre de jeunes hébergés en dehors des périodes d'ouvertures de l'établissement (au 31/12) :	5	2%
dans une MECS	1	0%
dans une famille d'accueil	3	1%
autres	1	0%

Source : RAH 2016.

59. Inclusion scolaire

En Alsace, 49 jeunes étaient scolarisés entièrement au sein des IEM au 31 décembre 2016, soit 21 % d'entre eux.

Parmi les 14 jeunes qui étaient scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire (soit 6 % des effectifs), la majorité (71 %) est scolarisée dans un dispositif adapté de type ULIS.

Dans l'ensemble, 10 % des jeunes ont réalisé au moins un stage au cours de l'année.

Tableau 89. Inclusion scolaire

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire	14	6%
UE "externalisée" élémentaire	2	14%
UE "externalisée" secondaire	0	0%
ULIS Primaire	5	36%
ULIS Collège	4	29%
ULIS Lycée	1	7%
SEGPA/EREA	0	0%
Autre	2	14%

Source : RAH 2016.

La plupart des jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire et accueilli en IEM sont scolarisés 3 ou 4 demi-journées par semaine.

Tableau 90. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
1 à 2 demi-journées hebdomadaires	0	0	0	0	0	0%
3 à 4 demi-journées hebdomadaires	4	1	3	0	8	57%
5 à 6 demi-journées hebdomadaires	0	0	0	0	0	0%
Plus de 6 demi-journées hebdomadaires	0	2	1	0	3	21%

Source : RAH 2016.

60. Prise en charge médicale et paramédicale

Concernant l'alimentation, 40 % des jeunes accompagnés en IEM suivent un régime spécifique, et 15 % d'entre eux ont un besoin d'accompagnement lors des repas.

Une large majorité des jeunes est appareillée, sachant que pour deux tiers d'entre eux, le nombre d'appareil est de 3 ou plus.

Plus de 9 personnes accompagnées en IEM sur 10 nécessitent un besoin en mobilier adapté.

Tableau 91. Prise en charge médicale et paramédicale

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes concernés par un régime alimentaire spécifique (Sur prescription médicale)	99	40%
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas	38	15%
Nombre total de jeunes appareillés	214	87%
1 à 2 appareillages	50	20%
3 à 4	95	39%
5 et plus	69	28%
Nombre total de jeunes nécessitant un besoin en mobilier adapté	223	91%
1 ou 2 mobiliers	102	41%
3 ou 4	100	41%
5 ou plus	21	9%

Source : RAH 2016.

Environ deux tiers des personnes accompagnées en IEM sont non oralisantes. Pour un tiers d'entre eux, un outil de communication alternative doit être mis en place.

Tableau 92. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre total de jeunes non oralisant	162	68%
Nombre de jeunes concernés par un outil de communication alternative	81	34%
Dont communication par l'objet	20	8%
Dont gestuel	32	13%
Dont pictogramme	29	12%

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les IEM alsaciens, presque 50 000 séances de kinésithérapie ont été prescrites. Cela représente, en moyenne, 189 séances par personnes, soit environ une séance tout les deux jours.

Tableau 93. Nombre de séances prescrites durant l'année

	En interne	En externe	Total	Moy / étab	Moy / jeunes
Ergothérapeute	15 060	0	15 060	5 020	57
Kinésithérapeute	48 178	1 596	49 774	16 591	189
Orthophoniste	11 738	814	12 552	4 184	48
Psychologue	1 386	0	1 386	462	5
Psychomotricien	7 040	752	7 792	2 597	30

Source : RAH 2016.

61. Mode de transport

4 jeunes accompagnés en IEM sur 5 nécessitent une adaptation spécifique au transport. Pour la moitié d'entre eux, cette adaptation correspond à un fauteuil roulant.

Tableau 94. Transport adapté

	Nb.	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport	191	80%
Pas d'adaptation	49	21%
Avec transfert place assise	37	15%
Fauteuil roulant	116	49%
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	4	2%
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	34	14%

Source : RAH 2016.

Quasiment tous les jeunes en accueil de jour réalisent les trajets entre leur domicile et l'IEM par l'intermédiaire d'un taxi ou d'un transporteur.

Tableau 95. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IEM

	Nb.	% / Ens jeunes
Taxi / Transporteur	236	99%
Transport interne à la structure	0	0%
Transport en commun	0	0%
Par leur propre moyen (marche, vélo, parents...)	3	1%

Source : RAH 2016.

PARTIE 4 • Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)

I. TAUX DE REPONSE DES ITEP

Ce volet a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) sur le territoire alsacien.

Les résultats présentés porte sur les données d'activité de l'année 2016. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 5 des 8 établissements concernés, ce qui correspond à un taux de réponse de 62,5 %.

II. MODALITES D'ACCUEIL EN ITEP

Au total, les ITEP alsaciens ayant répondu disposent de 274 places autorisées selon leur agrément.

Tableau 96. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil

		Nombre de places autorisées	%
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	62	22 %
	Troubles psy. / TCC	222	78 %
	Autisme - TED	0	0 %
	Déficiences motrices	0	0 %
	Déficiences visuelles	0	0 %
	Déficiences auditives	0	0 %
	Polyhandicap	0	0 %
	Ensemble	284	100 %
Par modalité d'accueil	Internat	150	53 %
	Semi-internat	134	47 %
	Suivi milieu ordinaire / domicile	0	0 %
	Accueil temporaire	0	0 %
	Autre modalité	0	0 %
	Ensemble	284	100 %

Source : RAH 2016.

Trois quarts des places sont destinées à l'accueil de jeunes ayant des troubles psychiques ou du comportement et de la conduite. Un quart des places sont consacrées aux jeunes ayant une déficience intellectuelle. 53 % des places sont consacrées à l'internat. Les autres places sont exclusivement des accueils en semi-internat.

L'âge moyen minimal d'accueil est de 6 ans et l'âge moyen maximal est de 16,4 ans.

III. RESSOURCES HUMAINES

Globalement, 231 professionnels intervenaient dans les ITEP alsaciens ayant répondu, au 31 décembre 2016, pour un équivalent de 178,1 ETP.

62. Plateau technique

Tableau 97. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre

Catégorie	Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés (1)	Nombre ETP réels (2)	Écart (1-2)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur	5	3,87	3,87	0
	Directeur adjoint	3	2,43	2,43	0
	Chef de service	9	8,19	8,19	0
	Agent administratif et personnel de bureau	11	7,50	8,00	-0,5
	Autre personnel administratif	2	0,99	0,99	0
Personnel des services généraux	Agent de service général	13	10,2	9,88	0,32
	Maitresse de maison	10	9,19	9,19	0
	Ouvrier professionnel	8	7,70	7,70	0
	Surveillant de nuit	5	4,33	4,31	0,02
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	1	1,00	1,00	0
	Animateur social	1	0,00	1,00	-1
	Assistant de service social	2	1,80	1,80	0
	Conseiller économique social et familial	1	1,00	1,00	0
	Éducateur spécialisé	54	44,52	49,59	-5,07
	Éducateur sportif	10	9,28	8,31	0,97
	Éducateur technique	6	5,75	5,75	0
	Éducateur technique spécialisé	6	5,00	5,00	0
	Moniteur éducateur	31	31,83	25,15	6,68
	Musicothérapeute	1	0,25	0,27	-0,02
	Professeur LSF	4	0,19	0,19	0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	11	4,11	4,58	-0,47	
Personnel médical	Psychiatre, pédopsychiatre	5	1,43	1,43	0
Psychologues et personnel paramédical	Aide-soignant	1	0	1	-1
	Ergothérapeute	1	0,83	0,67	0,16
	Infirmier	5	2,73	2,28	0,45
	Neuropsychologue	1	1	1	0
	Orthophoniste	6	3,89	3,69	0,2
	Psychologue	12	6,21	6,14	0,07
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	6	4,81	3,68	1,13
TOTAL		231	180,03	178,09	1,94

Source : RAH 2016.

Parmi les ITEP répondants les ETP réels sont relativement proches des ETP budgétés. Les personnels éducatifs sont les professionnels les plus représentés dans les ITEP, notamment les éducateurs spécialisés et els moniteurs éducateurs.

Pour 2 établissements sur les 5 ayant répondu, le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue une situation récurrente dans leurs structures.

63. Effectifs non budgétisés

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrat non pérennes. Ainsi, en 2016, les ITEP alsaciens ont accueillis 8 ETP non budgétisés mais rémunérés dans l'année, dont un CDD et un contrat d'avenir.

Tableau 98. Répartition des effectifs non budgétisés, mais rémunérés durant l'année

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
CDD	1	1
Intérim	0	0
Contrat d'avenir	1	1
Contrat de pro.	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0
CAE/CEA	0	0
Contrat d'accompagnement à l'emploi	0	0
Autres	7	6

Source : RAH 2016.

64. Effectifs non rémunérés par la structure

Les professionnels chargés des unités d'enseignement (UE), mis à disposition par l'Education nationale, représentent 18 ETP. 72,5 % de ces effectifs sont des enseignants dont 14,7 % sont spécialisés dans le champ du handicap.

Tableau 99. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure par fonction durant l'année

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant	29	12,5
Enseignant spécialisé	5	3,5
Coordinateur pédagogique	5	1
Autres	1	1

Source : RAH 2016.

65. Stagiaires accueillis durant l'année

49 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans ces ITEP en 2016, soit 6,5 ETP. 79,6 % ont effectué un stage non rémunéré, c'est-à-dire équivalent ou inférieur à deux mois.

Tableau 100. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nb de stagiaires	Nb ETP réels
Stagiaire rémunéré	10	4,2
Stagiaire non rémunéré	39	2,3

Source : RAH 2016.

66. Âge du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2016, environ la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. 19 % des salariés ont plus de 55 ans.

Tableau 101. Âge du personnel au 31 décembre

Classes d'âge	Nb de pers.	%
Moins de 20 ans	0	0 %
20-29 ans	37	16 %
30-39 ans	55	24 %
40-49 ans	70	30 %
50-54 ans	28	12 %
55-59 ans	35	15 %
60-64 ans	9	4 %
65 ans ou plus	0	0 %
Total	234	100 %

Source : RAH 2016.

67. Ancienneté du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. 35 % des professionnels exercent dans les établissements depuis moins de 5 ans et 20 % depuis plus de 20 ans.

Tableau 102. Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalles	Nombre de personnes	%
Moins de 5 ans	81	35 %
5-9 ans	65	28 %
10-19 ans	41	18 %
20 ans ou plus	47	20 %
Total	234	100 %

Source : RAH 2016.

68. Droits des usagers et implication des familles

Les familles correspondent aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

Tableau 103. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA (pour les primo-entrants du 01/01 au 31/12)	<i>Données non traitées car mal renseignées</i>	
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à la réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation durant l'année	228	63,9%
Nombre de parents ayant bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité durant l'année	129	36,1%
Nombre de parents ayant bénéficié d'un accompagnement social durant l'année	92	25,8%

Source : RAH 2016.

Au cours de l'année, 63,9 % des familles étaient présentes lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) parmi l'ensemble des jeunes pour lesquels cette réunion a eu lieu. Par ailleurs, 36,1 % des parents ont bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité au cours de l'année parmi les jeunes accueillis dans l'année, et 25,8 % ont bénéficié d'un accompagnement social.

Concernant les instances de participation des usagers, la moitié des établissements déclarent avoir moins d'une instance de participation. L'autre moitié dispose d'au moins une instance. Ces instances sont organisées plus de trois fois par an pour la moitié des ITEP.

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

69. Modalités de fonctionnement

Parmi les ITEP répondants, le nombre de jours maximum d'ouverture pour un établissement est de 202 jours.

Le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées financées renvoie un taux de réalisation de l'activité de 100 %, c'est-à-dire que le nombre de journées réalisées est équivalent au nombre de journées financées.

Tableau 104. Niveau d'activité des établissements

Taux de réalisation de l'activité	100 %
-----------------------------------	-------

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les ITEP alsaciens, 14,4 personnes ont été admises en moyenne (hors accompagnement temporaire). Sachant que 56,5 places ont été financées cette même année, en moyenne par établissement, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de 25,5 %.

Aucun accompagnement temporaire n'a eu lieu au cours de l'année.

Tableau 105. Modalité d'accueil

		Moyenne
Nombre d'admissions par an (Hors accompagnement temporaire)	72	14,4
Nombre de places financées par an (Hors accompagnement temporaire)	282	56,5
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	25,5 %	

Source : RAH 2016.

70. Répartition des effectifs

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale, à minima, à la population au 31 décembre 2016 à laquelle est ajoutée les sorties définitives ayant eu lieu dans l'année.

La file active en ITEP correspond à 357 jeunes accompagnés. Parmi les personnes accueillies en 2016, 1 personne est accompagnée par l'établissement en dérogation ou hors autorisation.

Tableau 106. File active

File active des personnes accompagnées durant l'année	357
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	1
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	1
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	0
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	0,3 %

Source : RAH 2016.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2016, la moitié a été accueillie en semi-internat.

Tableau 107. Répartition de la file active par modalité d'accueil

	Nombre	%
Répartition de la file active par modalité d'accueil	356	100 %
<i>Dont internat complet</i>	68	19 %
<i>Dont internat de semaine</i>	84	24 %
<i>Dont semi-internat</i>	193	54 %
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	8	2 %
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	0	0 %
<i>Dont prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire</i>	0	0 %
<i>Dont accueil/accompagnement temporaire</i>	0	0 %
<i>Dont autres</i>	3	1 %

Source : RAH 2016.

La durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année est de 3 ans et 7 mois. Au total, 62 personnes sont sorties définitivement des ITEP alsaciens en 2016, dont 4 sur 5 avec notification de la MDPH.

71. Suivi de l'activité

En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 7,2 journées au cours de l'année 2016. Un quart des absences est injustifiée et un quart est lié à des difficultés de santé du jeune (maladie, hospitalisation).

Tableau 108. Suivi de l'activité

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	2553
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	132
dont pour maladie	445
dont pour sortie autorisée	634
dont motif injustifié	681
dont autres	73
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné	7,2

Source : RAH 2016.

72. Profils des jeunes accompagnés

56 % des personnes accueillies en ITEP au 31 décembre, en Alsace, présentent un des difficultés psychologiques pour déficience principale. 20 % des personnes ont pour déficience principale des troubles du langage ou des apprentissages et 16 % des troubles du psychisme. La totalité des personnes accueillies ont une déficience associée, dont la moitié, des troubles du langage et des apprentissages.

Tableau 109. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre

	Nombre		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	5	2	2 %	4 %
Autisme et autres TED	10	0	4 %	0 %
Trouble du psychisme	45	16	16 %	29 %
Troubles du langage et des apprentissages	56	28	20 %	50 %
Déficiences auditives	0	0	0 %	0 %
Déficiences visuelles	0	0	0 %	0 %
Déficiences métaboliques	0	0	0 %	0 %
Cérébrolésions	0	1	0 %	2 %
Polyhandicap	0	0	0 %	0 %
Difficultés psychologiques (anciennement TCC)	161	8	58 %	14 %
Autres types de déficiences	3	1	1 %	2 %
Diagnostic en cours	0	0	0 %	0 %
TOTAL	280	56	100 %	100 %

Source : RAH 2016.

84 % des enfants accompagnés en ITE au 31 décembre, l'étaient auparavant à domicile ou en milieu ordinaire. 1 jeune sur 10 venait d'un établissement médico-social.

Tableau 110. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre

	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	234	84 %
Provenant d'un établissement de santé	10	4 %
Provenant d'un établissement médico-social	33	12 %
Autres provenances	3	1 %
Provenance non connue	0	0 %
TOTAL	280	100 %

Source : RAH 2016.

La moitié des jeunes accompagnés en ITEP au 31 décembre ont entre 11 et 15 ans et un tiers ont entre 7 et 10 ans.

Tableau 111. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	3	1 %
7 - 10 ans	97	35 %
11 - 15 ans	149	53 %
16 -19 ans	30	11 %
20 ans ou plus	1	0 %
Total	280	100 %

Source : RAH 2016.

73. Les entrants

Ces données concernent les jeunes entrés en ITEP entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre, hormis les accompagnements temporaires. Parmi les 72 enfants primo-entrants au cours de l'année, la moitié ont entre 7 et 10 ans, et 43 % ont entre 11 et 15 ans.

Tableau 112. Âge des primo-entrants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	2	3 %
7 - 10 ans	37	51 %
11 - 15 ans	31	43 %
16 -19 ans	2	3 %
20 ans ou plus	0	0 %
Total	72	100 %

Source : RAH 2016.

Un tiers des jeunes orientés vers l'ITEP qui les a accueillis en 2016 l'ont été par leur famille seule. 18 % des jeunes ont été orientés par l'éducation nationale et 18 % par les services hospitaliers.

Tableau 113. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un ITEP

	Nombre	%
Famille seule	26	36 %
Services sociaux de secteur	2	3 %
Éducation nationale	13	18 %
PMI	0	0 %
CAMSP	0	0 %
CMPP	3	4 %
EEAP	0	0 %
IEM	0	0 %
IES	0	0 %
IME	0	0 %
<i>Dont IMP</i>	0	0 %
<i>Dont IMPro</i>	0	0 %
ITEP	5	7 %
SESSAD	4	6 %
Autres ESMS	5	7 %
Services hospitaliers	13	18 %
Médecine libérale	0	0 %
Autres	1	1 %
Total	72	100 %

Source : RAH 2016.

56 % des jeunes accompagnés au 31 décembre par l'ITEP étaient auparavant en milieu ordinaire. 13 % étaient suivis par des professionnels paramédicaux libéraux.

Tableau 114. Prise en charge antérieure

	Nb	%
Pas de prise en charge	1	1%
Milieu ordinaire	40	56%
CAMSP	0	0%
CMPP	3	4%
EEAP	0	0%
IEM	0	0%
IES	0	0%
IME	0	0%
<i>Dont IMP</i>	0	0%
<i>Dont IMPRO</i>	0	0%
ITEP	6	8%
SESSAD	4	6%
Autres ESMS	7	10%
Services de psychiatrie infanto-juvénile	1	1%
Professionnels paramédicaux libéraux	9	13%
Autres	1	1%
Total	72	100%

Source : RAH 2016.

74. Les sortants

Ces données concernent les jeunes accompagnés sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, hors accompagnement ou hébergement temporaires, consultation ponctuelle, interruption ou sortie temporaire.

1 enfant sur 3 sorti en 2016 avait entre 11 et 15 ans. Aucune sortie n'a eu lieu pour un enfant âgé de moins de 7 ans.

Tableau 115. Âge des sortants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	0	0 %
7 - 10 ans	3	4 %
11 - 15 ans	51	65 %
16 -19 ans	23	29 %
20 ans ou plus	1	1 %
TOTAL	78	100 %

Source : RAH 2016.

46 % des jeunes accompagnés en ITEP sortis définitivement en 2016 sont retournés à domicile ou en milieu ordinaire. La même part a été réorientée vers un autre établissement médico-social.

Tableau 116. Répartition des jeunes accompagnés sortis définitivement dans l'année par motif ou destination

		Nombre	%
ANAP	Sorties par décès	0	0 %
	Sorties par hospitalisation	0	0 %
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	61	46 %
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	61	46 %
	Sorties vers une autre destination	6	5 %
Ajouts	<i>Dont sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)</i>	4	3 %
	<i>Dont sorties vers le travail protégé</i>	0	0 %
TOTAL		132	100 %

Source : RAH 2016.

88 % des jeunes sortis définitivement dans l'année sont hébergés dans leur famille.

Tableau 117. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement

	Nombre	%
Retour en famille (famille naturelle ou famille d'accueil)	69	88 %
Logement autonome	1	1 %
Foyer d'hébergement	0	0 %
Foyer de vie ou occupationnel	0	0 %
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	0	0 %
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	1	1 %
Autre IME	0	0 %
Autre ESMS	6	8 %
Autre	1	1 %
TOTAL	78	100 %

Source : RAH 2016.

88 % des jeunes sortis en 2016 ont une activité. 71 % sont scolarisés ou en formation professionnelle dont 14 % sont pris en charge par un SESSAD.

Tableau 118. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

	Nombre	%
Scolarité ou formation professionnelle	65	71 %
dont pris en charge par un SESSAD	13	14 %
Emploi en milieu protégé	0	0 %
Emploi en milieu ordinaire	1	1 %
dont Entreprise Adaptée	0	0 %
Activité occupationnelle (foyer de vie, FAM...)	0	0 %
Aucune activité	2	2 %
Autre	10	11 %
TOTAL	91	100 %

Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes sortis des ITEP au cours des trois dernières années, 27 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2016.

75. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

Ces orientations concernent des jeunes présents dans la structure au 31 décembre, faute d'avoir pu mettre en place les orientations. Les données sont fondées sur les notifications de la MDPH. Les doubles comptes sont possibles.

Tableau 119. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

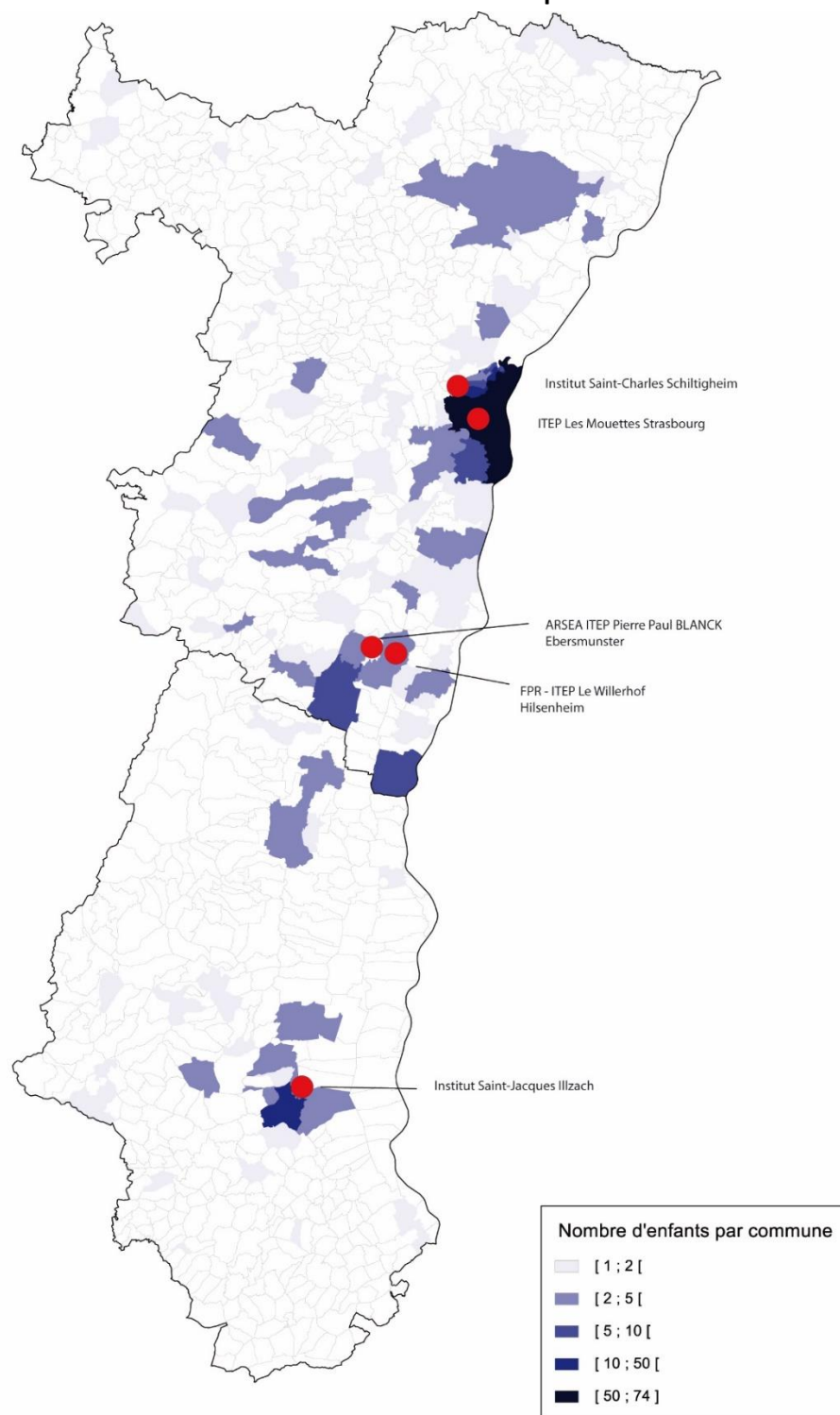
	Nombre	Dont nombre Amendement Creton	%	Dont % Amendement Creton
IME	3	0	75 %	0 %
Dont IMP	1	0	25 %	0 %
Dont IMPro	2	0	50 %	0 %
ESAT	1	0	25 %	0 %
TOTAL	4	0	100 %	0 %

Source : RAH 2016.

4 jeunes présents dans un ITEP au 31 décembre ont une orientation préconisée 3 en Ime et 1 en ESAT. Aucun n'est concerné par l'amendement Creton.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Carte 12. Localisation des ITEP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence

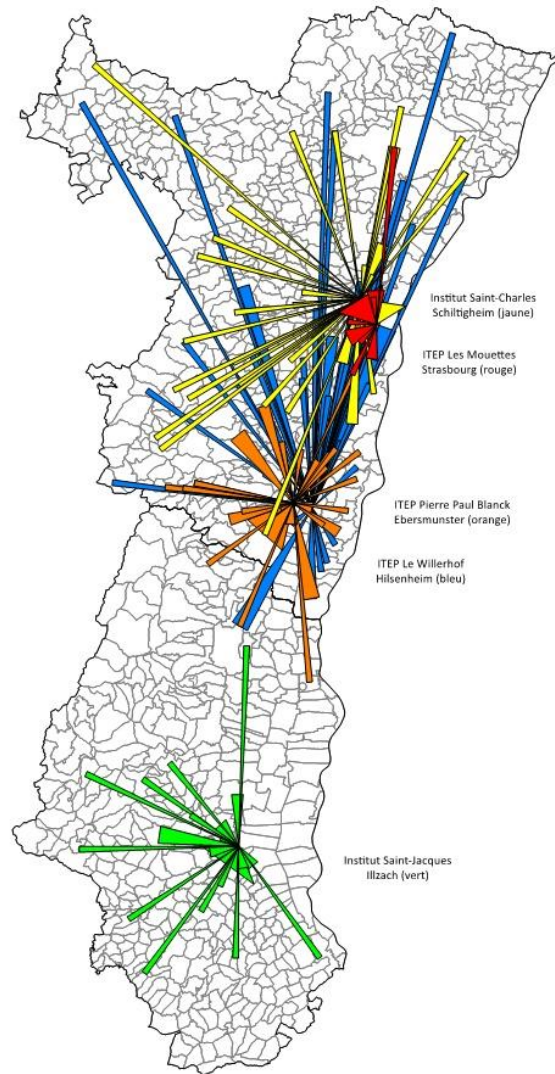


Carte réalisée par le CREA Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Source : RAH 2016

Parmi les 5 ITEP répondants, 4 sont installés dans le Bas-Rhin. Cependant les enfants accompagnés sont issus de l'ensemble du territoire.

Les enfants originaires de Strasbourg sont les plus nombreux.

Carte 13. Aire d'attraction des enfants par ITEP



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH 2016

Trois échelles d'aires d'attraction apparaissent pour les ITEP alsacien. L'ITEP Les Mouettes de Strasbourg accueille des enfants originaires de l'agglomération, à l'exception d'un enfant domicilié à Haguenau. L'ITEP Pierre Paul Blanck et l'Institut Saint-Jacques accueillent des enfants provenant des communes périphériques. Ces communes sont parfois relativement éloignées mais les aires d'attraction ne se chevauchent pas. Enfin, l'Institut Saint-Charles et l'ITEP Le Willerhof attirent des enfants domiciliés sur l'ensemble du département du Bas-Rhin et chevauchent donc les aires d'attraction d'autres établissements.

VI. DÉMARCHE QUALITÉ

Dans le cadre de la démarche qualité, 80 % des ITEP en Alsace avaient, au moment de l'enquête, déjà transmis un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes.

Tableau 120. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique

	Totalement	En grande partie	Partiellement	Pas du tout
La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale		2		
La personnalisation de l'accompagnement	3			
Garantie des droits et participation des usagers	2	1		
La protection et la prévention des risques inhérents à la situation des usagers		3	1	
L'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement ; l'intégration des différentes ressources internes et externes	1	1	1	
L'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information	1	1	1	1

Source : RAH 2016.

Les thématiques portant sur la promotion de l'autonomie, la qualité de vie, la santé et la participation sociale, ainsi que la personnalisation de l'accompagnement et la garantie des droits et participation des usagers sont en grande partie, voire totalement atteints par les ITEP.

La protection et prévention des risques inhérents à la situation des usagers, l'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement, l'intégration des différentes ressources internes et externes, l'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information, sont des thématiques moins accomplies par l'ensemble des établissements et à des degrés différents. Un établissement affirme ne pas avoir atteint du tout, les objectifs portant sur l'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

76. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

286 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année, soit 80 % des jeunes accompagnés. En moyenne, 1,4 heure d'activités physiques et sportives sont programmées par établissement dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Au cours de l'année, la thématique de prévention du surpoids et de l'obésité a été abordée par les Conseils de la Vie Sociale dans 20 % des ITEP. Elle a été abordée dans la totalité des établissements lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et dans 80 % des ITEP lors de réunions destinées aux jeunes. En moyennes 1,6 personne dans chaque établissement a été formée aux questions de nutrition (alimentation et activité physique), de surpoids et d'obésité, au cours de l'année.

77. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

3 enfants ou adolescents sur 4 sont à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31 décembre 2016. 55 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et /ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année.

Tableau 121. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31/12	211	75 %
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	197	55 %

Source : RAH 2016.

En moyenne, 26,2 jeunes par ITEP ont bénéficié d'un programme de prévention au sein de l'établissement au cours de l'année.

78. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)

17 projets portant sur les conduites à risque chez les jeunes ont été organisés dans les ITEP au cours de l'année 2016, soit 3,4 en moyenne par établissement.

VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX ITEP

Les données suivantes portent sur les activités directement liées aux missions propres des ITEP.

79. Environnement social

Sur l'ensemble des enfants et adolescents accompagnés par les ITEP au 31 décembre 2016, 22 % étaient placés sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce sont 19 % des mineurs accueillis en ITEP qui bénéficiaient d'une protection judiciaire et 13 % de jeunes qui bénéficient d'une protection administrative. 22 % des jeunes sont hébergés en protection de l'enfance en dehors des périodes d'ouverture des ITEP, dont 16 % en MECS.

Tableau 122. Environnement social

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes bénéficiant d'une protection administrative au 31/12	36	13 %
Nombre de mineurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	54	19 %
Nombre de majeurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	0	0 %
Nombre de jeunes hébergés en dehors des périodes d'ouvertures de l'établissement (au 31/12) :	61	22 %
dans une MECS	44	16 %
dans une famille d'accueil	11	4 %
autres	6	2 %

Source : RAH 2016.

80. Inclusion scolaire

En Alsace, 79 % des jeunes sont scolarisés entièrement au sein de l'établissement, soit 220 jeunes.

Parmi les jeunes scolarisés au moins en partie en milieu ordinaire (soit 28 % des jeunes), 72 % sont en unité d'enseignement « externalisés » élémentaire ou secondaire.

Tableau 123. Scolarité mixte

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire	78	28 %
UE "externalisée" élémentaire	41	53 %
UE "externalisée" secondaire	15	19 %
ULIS Primaire	0	0 %
ULIS Collège	1	1 %
ULIS Lycée	0	0 %
SEGPA	9	12 %
Lycée professionnel	2	3 %
EREA	0	0 %
MFR	0	0 %
Autre	10	13 %

Source : RAH 2016.

14 % des jeunes accompagnés ont réalisé au moins un stage au cours de l'année. 23 jeunes sont engagés dans un parcours professionnel au 31 décembre, soit 8 % de l'ensemble des jeunes.

Tableau 124. Parcours professionnels

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé au 31/12	23	8 %
Contrat d'apprentissage	9	3 %
Contrat de professionnalisation	0	0 %
Dispositif Parfait - Pass Emploi	9	3 %
Autre	5	2 %

Source : RAH 2016.

Presque la moitié des enfants scolarisés en milieu ordinaire et accueilli en ITEP, est scolarisé plus de 6 demi-journées par semaine.

Tableau 125. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
1 à 2 demi-journées hebdomadaires	0	1	5	0	6	8 %
3 à 4 demi-journées hebdomadaires	0	4	5	0	9	12 %
5 à 6 demi-journées hebdomadaires	0	1	3	0	4	5 %
Plus de 6 demi-journées hebdomadaires	0	7	23	5	35	45 %

Source : RAH 2016.

La majorité des élèves accompagnés en ITEP est scolarisée en cycle 2 ou 3.

Tableau 126. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
Préscolaire	0	0	0	0	0	0 %
Cycle 1	0	15	1	0	16	5 %
Cycle 2		82	0	1	83	28 %
Cycle 3		20	54	11	85	29 %
6é - 5é			21	4	25	8 %
4é - 3é			4	3	7	2 %
Lycée				1	1	0 %
CAP-BEP				9	9	3 %
Bac Pro				0	0	0 %

Source : RAH 2016.

81. Prise en charge médicale et paramédicale

13 % des jeunes accompagnés en ITEP sont pris en charge en externe par une structure ou un professionnel médical ou paramédical, dont 6 % en CMP-CATTP.

Tableau 127. Nombre de jeunes pris en charge en externe au 31 décembre

	Nombre	% / Ens jeunes
CMP-CATTP	18	6 %
CMPP	1	0 %
Hôpital de jour	5	2 %
Psychiatre, pédopsychiatre libéral	5	2 %
Orthophoniste	8	3 %

Source : RAH 2016.

En interne, c'est-à-dire dans le cadre de séances hebdomadaires individuelles ou collectives, 83 % des jeunes accompagnés en ITEP sont suivis en psychothérapie. 48 % le sont en orthophonie et 46 % pour travailler la psychomotricité.

Tableau 128. Nombre de jeunes pris en charge en interne au 31 décembre

	Nombre	% / Ens jeunes
Orthophonie	135	48 %
Psychomotricité	129	46 %
Psychothérapie	232	83 %

Source : RAH 2016.

15 jeunes faisaient l'objet d'un traitement médicamenteux en raison de leurs troubles psychologiques au 31 décembre 2016, soit 3 jeunes en moyenne par ITEP.

PARTIE 5 • Établissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

I. TAUX DE REPONSE DES EEAP

Ce volet a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Établissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) sur le territoire alsacien.

Les résultats présentés porte sur les données d'activité de l'année 2016. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 4 établissements, soit la totalité des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés sur le territoire alsacien.

II. MODALITES D'ACCUEIL EN EEAP

Au total, les EEAP alsaciens disposent de 133 places autorisées selon leur agrément.

Tableau 129. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil

		Nb de places autorisées	%
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	7	5 %
	Troubles psy. / TCC	0	0 %
	Autisme - TED	0	0 %
	Déficiences motrices	0	0 %
	Déficiences visuelles	0	0 %
	Déficiences auditives	0	0 %
	Polyhandicap	126	95 %
	Ensemble	133	100 %
Par modalité d'accueil	Internat	55	41 %
	Semi-internat	77	58 %
	Suivi milieu ordinaire / domicile	0	0 %
	Accueil temporaire	1	1 %
	Autre modalité	0	0 %
	Ensemble	133	100 %

Source : RAH 2016.

La majorité des places d'accueil (95 %) ont logiquement un agrément pour des personnes en situation de polyhandicap. 6 places sur 10 sont des accueils en semi-internat (c'est-à-dire de l'accueil de jour) et environ 4 places sur 10 correspondent à des places d'internat.

L'âge moyen minimal d'accueil est de 4,3 ans et l'âge moyen maximal est de 21,3 ans.

III. RESSOURCES HUMAINES

Globalement, 143 professionnels intervenaient dans les 4 EEAP alsaciens ayant répondu, au 31 décembre 2016, pour un équivalent de 126,6 ETP.

82. Plateau technique

Tableau 130. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre

Catégorie		Nb de personnes	Nb ETP budgétés (1)	Nb ETP réels (2)	Écart (1-2)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur général	1	0,30	0,30	0
	Directeur	4	2,37	2,27	0,1
	Directeur adjoint	2	0,95	0,95	0
	Chef de service	5	5,25	5,45	-0,2
	Agent administratif et personnel de bureau	11	6,60	6,40	0,2
Personnel des services généraux	Agent de service général	15	13,70	15,22	-1,52
	Maitresse de maison	2	0,69	0,72	-0,03
	Ouvrier professionnel	4	3,47	3,97	-0,5
	Surveillant de nuit	5	6,00	5,33	0,67
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	26	31,35	31,40	-0,05
	Assistant de service social	2	0,51	0,50	0,01
	Éducateur de jeunes enfants	7	5,50	7,03	-1,53
	Éducateur spécialisé	5	6,42	5,00	1,42
	Éducateur sportif	1	1,00	1,00	0
	Moniteur éducateur	8	11,80	12,29	-0,49
	Autre personnel éducatif, pédagogique et social	3	0,54	3,79	-3,25
Personnel médical	Médecin en rééducation fonctionnelle	1	0,04	0,07	-0,03
	Médecin généraliste	1	0,40	0,35	0,05
	Pédiatre	1	0,70	0,39	0,31
	Psychiatre, pédopsychiatre	2	0,30	0,30	0
Psychologues et personnel paramédical	Auxiliaire de puériculture	8	10,00	7,88	2,12
	Ergothérapeute	3	3,05	2,40	0,65
	Infirmier	10	6,51	6,66	-0,15
	Masseur kinésithérapeute	6	3,89	3,24	0,65
	Orthophoniste	1	0,10	0,10	0
	Orthoptiste	1	0,30	0,30	0
	Psychologue	4	2,74	1,64	1,1
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	5	2,30	2,25	0,05
	Autre personnel paramédical	0	0,10	0,10	0
Autre		7	5,40	4,50	0,9
TOTAL		143	126,58	127	-0,42

Source : RAH 2016.

Le polyhandicap étant par définition une combinaison de divers handicap, les professionnels accompagnant les enfants et adolescents en EEAP ont des qualifications diverses. Au global, dans les 4 établissements, le nombre d'ETP réel est relativement identique au nombre d'ETP budgétisé.

83. Stagiaires accueillis durant l'année

53 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans ces EEAP en 2016, soit 22,2 ETP. 96,2 % ont effectué un stage non rémunéré, c'est-à-dire équivalent ou supérieur à deux mois.

Tableau 131. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nb de stagiaires	Nb ETP réels
Stagiaire rémunéré	2	0,7
Stagiaire non rémunéré	51	18,5

Source : RAH 2016.

84. Âge du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2016, environ la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. 1 salarié sur 3 a plus de 50 ans.

Tableau 132. Âge du personnel au 31 décembre

Classes d'âge	Nb pers.	%
Moins de 20 ans	4	1 %
20-29 ans	60	21 %
30-39 ans	56	20 %
40-49 ans	70	25 %
50-54 ans	51	18 %
55-59 ans	27	10 %
60-64 ans	14	5 %
65 ans ou plus	2	1 %
Total	284	100 %

Source : RAH 2016.

85. Ancienneté du personnel

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. 37 % des professionnels exercent dans les établissements depuis moins de 5 ans et 14 % depuis plus de 20 ans.

Tableau 133. Ancienneté du personnel au 31 décembre

	Nb pers.	%
Moins de 5 ans	104	37 %
5-9 ans	59	21 %
10-19 ans	80	28 %
20 ans ou plus	41	14 %
Total	284	100 %

Source : RAH 2016.7

86. Droits des usagers et implication des familles

Les familles correspondent aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

Tableau 134. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u> (pour les entrants)	<i>Données non traitées car mal renseignées</i>	
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à la réunion avec l' <u>équipe de suivi de la scolarisation</u> (ESS) durant l'année	29	15,9 %
Nombre de parents ayant bénéficié d'au moins une action de <u>soutien à la parentalité</u> durant l'année	44	24,2 %
Nombre de parents ayant bénéficié d'un <u>accompagnement social</u> durant l'année	23	12,6 %

Source : RAH 2016.

Au cours de l'année, 15,9 % des familles étaient présentes à la réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) parmi l'ensemble des jeunes pour lesquels cette réunion a eu lieu. Par ailleurs, 24,2 % des parents ont bénéficié d'au moins une action de soutien à la parentalité au cours de l'année parmi les jeunes accueillis dans l'année, et 12,6 % ont bénéficié d'un accompagnement social.

Concernant les instances de participation des usagers, la moitié des établissements déclarent avoir moins d'une instance de participation. L'autre moitié dispose d'au moins une instance. Ces instances sont organisées une à deux fois par an pour la moitié des IME.

IV. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

87. Modalités de fonctionnement

En Alsace, les EEAP sont ouverts, en moyenne, 326 jours dans l'année, soit au minimum 206 jours pour un établissement, et au maximum la totalité de l'année.

Le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées financées renvoie un taux de réalisation de l'activité de 102 %, c'est-à-dire que le nombre de journées réalisées est légèrement supérieur au nombre de journées financées.

Tableau 135. Niveau d'activité des établissements

Taux de réalisation de l'activité	102 %
-----------------------------------	-------

Source : RAH 2016.

En 2016, dans les EEAP alsaciens, 2 personnes ont été admises en moyenne (hors accompagnement temporaire). Sachant que 26,6 places ont été financées cette même année, en moyenne par établissement, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de 8 % pour l'ensemble de la région.

En ce qui concerne les admissions en accompagnement temporaire, les EEAP en ont prononcé 6,5 en moyenne en 2016.

Tableau 136. Modalité d'accueil

		Moyenne / étab.
Nombre d'admissions par an (Hors accompagnement temporaire)	8	2
Nombre de places financées par an (Hors accompagnement temporaire)	106	26,5
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	8%	-
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire par an	13	3,3
Nombre de places financées en accompagnement temporaire par an	2	0,5
Nombre moyen de personnes admises en accompagnement temporaire	6,5	-

Source : RAH 2016.

88. Répartition des effectifs

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale, à minima, à la population au 31 décembre 2016 à laquelle est ajoutée les sorties définitives ayant eu lieu dans l'année.

La file active en EEAP correspond à 182 jeunes accompagnés. Parmi les personnes accueillies en 2016, 10,7 % sont accompagnées par l'établissement en dérogation ou hors autorisation.

Tableau 137. File active

File active des personnes accompagnées durant l'année	182
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	17
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	9
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	0
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	10,7%

Source : RAH 2016.

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2016, plus de la moitié ont été accueillis en semi-internat.

La durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année est 4 ans et 10 mois. Au total, 12 personnes sont sorties des IME alsaciens en 2016, dont 7 personnes avec notification de la MDPH.

Tableau 138. Répartition de la file active par modalité d'accueil

	%
Répartition de la FA par modalité d'accueil	100%
<i>Dont internat complet</i>	31%
<i>Dont internat de semaine</i>	3%
<i>Dont semi-internat</i>	55%
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	1%
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	2%
<i>Dont prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire</i>	0%
<i>Dont accueil/accompagnement temporaire</i>	8%

Source : RAH 2016.

89. Suivi de l'activité

En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 32,1 journées au cours de l'année 2016. 9 absences sur 10 correspondent à une sortie autorisée. Un quart des absences est lié à des difficultés de santé du jeune (maladie, hospitalisation).

Tableau 139. Suivi de l'activité

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	5 105
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	394
dont pour maladie	945
dont pour sortie autorisée	4 588
dont motif injustifié	79
dont autres	513
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné	32,1

Source : RAH 2016.

90. Profils des jeunes accompagnés

56 % des personnes accueillies en EEAP au 31 décembre, en Alsace, présentent un polyhandicap pour déficience principale. 14 % des personnes ont pour déficience principale une déficience intellectuelle. La totalité des personnes accueillies ont une déficience associée participant à la définition du polyhandicap.

Tableau 140. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre

	Nombre		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	24	18	14 %	15 %
Autisme et autres TED	7	9	4 %	7 %
Trouble du psychisme	0	5	0 %	4 %
Troubles du langage et des apprentissages	12	62	7 %	51 %
Déficiences auditives	0	3	0 %	2 %
Déficiences visuelles	2	12	1 %	10 %
Déficiences métaboliques	0	10	0 %	8 %
Cérébrolésions	5	3	3 %	2 %
Polyhandicap	96	0	56 %	0 %
Difficultés psychologiques (anciennement TCC)	0	0	0 %	0 %
Autres types de déficiences	14	0	8 %	0 %
Diagnostic en cours	10	0	6 %	0 %
TOTAL	170	122	100 %	100 %

Source : RAH 2016.

Parmi l'ensemble des enfants accompagnés en EEAP au 31 décembre, 29 sont concernés par un handicap rare. En moyenne, 9,3 enfants par établissement sont concernés.

Tableau 141. Handicap rare

	Nb	Moyenne	Mini	Maxi
Nombre de jeunes accompagnés concernés par un handicap rare (Toutes personnes, y compris en accueil temporaire) au 31/12	37	9,3	0	29

Source : RAH 2016.

Près de la moitié des enfants accompagnés en EEAP au 31 décembre, l'étaient auparavant à domicile ou en milieu ordinaire. Un tiers provenait d'un établissement médico-social.

Tableau 142. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre

	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	61	56 %
Provenant d'un établissement de santé	9	8 %
Provenant d'un établissement médico-social	36	33 %
Autres provenances	3	3 %
Provenance non connue	0	0 %
TOTAL	109	100 %

Source : RAH 2016.

Un tiers des jeunes accompagnés en IME au 31 décembre ont entre 11 et 15 ans.

Tableau 143. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	2	1 %
3 - 4 ans	2	1 %
5 - 6 ans	10	7 %
7 - 10 ans	29	21 %
11 - 15 ans	46	34 %
16 -19 ans	29	21 %
20 ans ou plus	19	14 %
Total	137	100 %

Source : RAH 2016.

91. Les entrants

Ces données concernent les jeunes entrés en EEAP entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre, hormis les accompagnements temporaires. Parmi les 16 enfants entrés au cours de l'année, la moitié ont entre 7 et 10 ans. La totalité des enfants entrés dans ces établissements au cours de l'année ont moins de 15 ans.

Tableau 144. Âge des entrants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	1	13 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	2	25 %
7 - 10 ans	4	50 %
11 - 15 ans	1	13 %
16 -19 ans	0	0 %
20 ans ou plus	0	0 %
Total	8	100 %

Source : RAH 2016.

Les données portant sur les structures ou personnes ayant orientées le jeune vers l'EEAP, ainsi que les prises en charge antérieures ne peuvent être traitées en raison d'erreurs de remplissage.

92. Les sortants

Ces données concernent les jeunes accompagnés sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, hors accompagnement ou hébergement temporaires, consultation ponctuelle, interruption ou sortie temporaire.

La moitié des enfants sortants en 2016 ont entre 7 et 10 ans. Aucune sortie n'a eu lieu pour un enfant âgé de moins de 5 ans.

Tableau 145. Âge des sortants

Classes d'âge	Nombre	%
0 - 2 ans	0	0 %
3 - 4 ans	0	0 %
5 - 6 ans	1	8 %
7 - 10 ans	6	50 %
11 - 15 ans	3	25 %
16 -19 ans	1	8 %
20 ans ou plus	1	8 %
TOTAL	12	100%

Source : RAH 2016.

29 % des enfants ou adolescents sortis d'un EEAP alsacien en 2016, le sont pour cause de décès.

Tableau 146. Répartition des jeunes accompagnés sortis définitivement dans l'année par motif ou destination

		Nombre	%
ANAP	Sorties par décès	4	29 %
	Sorties par hospitalisation	0	0 %
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	2	14 %
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	2	14 %
	Sorties vers une autre destination	5	36 %
Ajouts	<i>Dont sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)</i>	1	7 %
	<i>Dont sorties vers le travail protégé</i>	0	0 %
TOTAL		14	100 %

Source : RAH 2016.

Environ la moitié des jeunes sortis définitivement dans l'année sont hébergés dans un IME.

Tableau 147. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement

	Nombre	%
Retour en famille (famille naturelle ou famille d'accueil)	2	18 %
Logement autonome	0	0 %
Foyer d'hébergement	0	0 %
Foyer de vie ou occupationnel	0	0 %
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	0	0 %
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	1	9 %
Autre IME	5	45 %
Autre ESMS	0	0 %
Autre	3	27 %
TOTAL	11	100 %

Source : RAH 2016.

Suite à leur sortie, l'ensemble des jeunes accompagnés sortis définitivement au cours de l'année exercent une activité. Cette activité n'est pas d'ordre scolaire ou professionnel et ce n'est pas une activité occupationnelle.

Tableau 148. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités

	Nombre	%
Scolarité ou formation professionnelle	0	0%
dont pris en charge par un SESSAD	0	0%
Emploi en milieu protégé	0	0%
dont ESAT	0	0%
Emploi en milieu ordinaire	0	0%
dont Entreprise Adaptée	0	0%
Activité occupationnelle (foyer de vie, FAM...)	0	0%
Aucune activité	0	0%
Autre	11	100%
TOTAL	11	100%

Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes sortis des EEAP au cours des trois dernières années, 61 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2016.

93. Orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

Ces orientations concernent des jeunes présents dans la structure au 31 décembre, faute d'avoir pu mettre en place les orientations. Les données sont fondées sur les notifications de la MDPH. Les doubles comptes sont possibles.

Tableau 149. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées

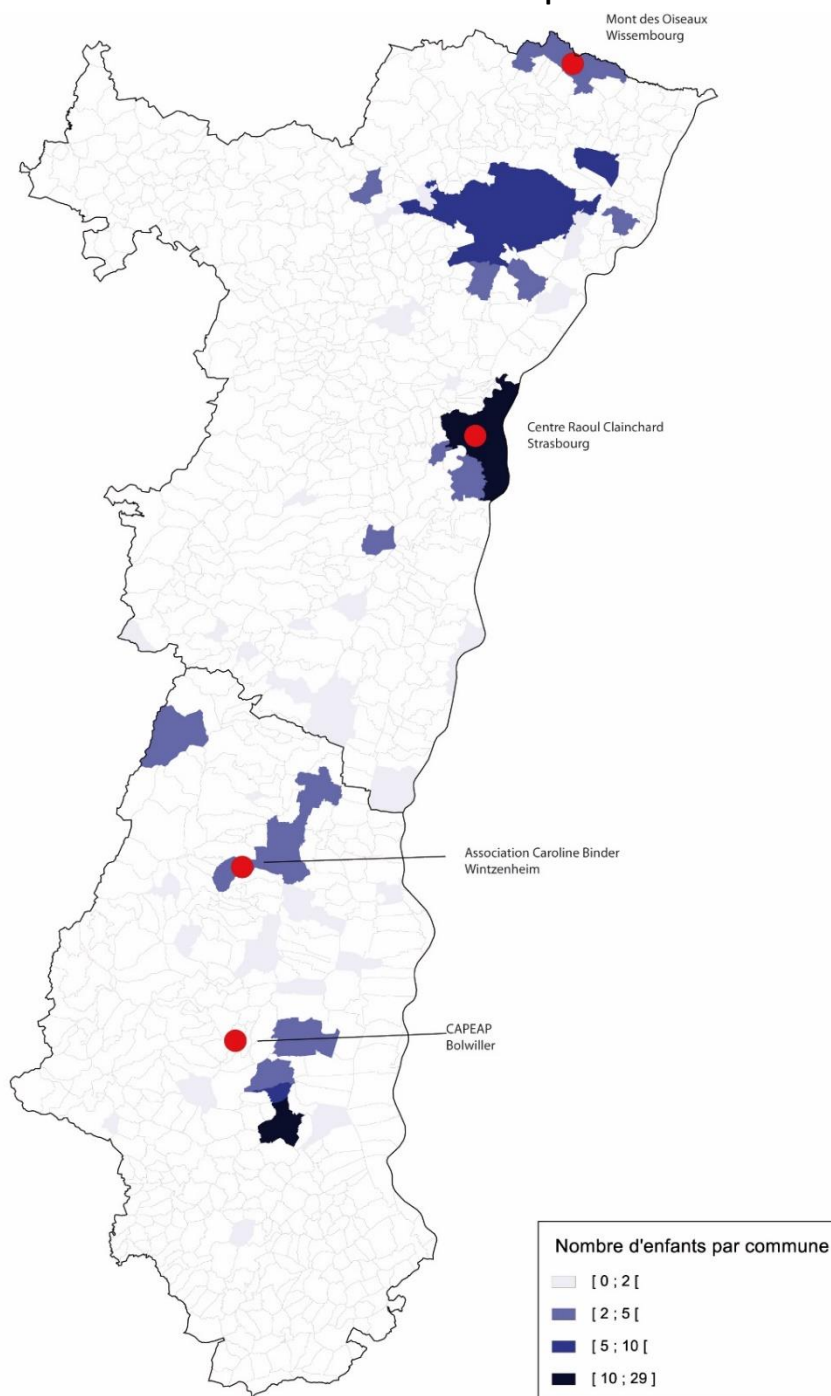
	Nombre	Dont nombre Amendement Creton	%	Dont % Amendement Creton
IME	3	0	14 %	0 %
Dont IMP	0	0	0 %	0 %
Dont IMPro	0	0	0 %	0 %
ITEP	0	0	0 %	0 %
SESSAD	0	0	0 %	0 %
Foyers de vie	0	0	0 %	0 %
MAS	10	10	45 %	45 %
FAM	0	0	0 %	0 %
FAS	0	0	0 %	0 %
Service d'accueil de jour	9	9	41 %	41 %
ESAT	0	0	0 %	0 %
EA	0	0	0 %	0 %
SAVS	0	0	0 %	0 %
SAMSAH	0	0	0 %	0 %
Autres ESMS	0	0	0 %	0 %
Structures/services hospitaliers	0	0	0 %	0 %
Autres	0	0	0 %	0 %
TOTAL	22	19	100 %	86 %

Source : RAH 2016.

Parmi les jeunes présents dans la structure, pour lesquels une orientation est prévue, 86 % sont concernés par l'amendement Creton. 46 % des jeunes ont une orientation prévue en MAS, dont la totalité est présente dans la structure dans le cadre de l'amendement Creton. Enfin, 41 % sont présents dans la structure en attente d'orientation en Service d'accueil de jour, dont la totalité en lien avec l'amendement Creton. L'ensemble des orientations non concernées par un Amendement Creton concernent sont des orientations prévues en IME.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

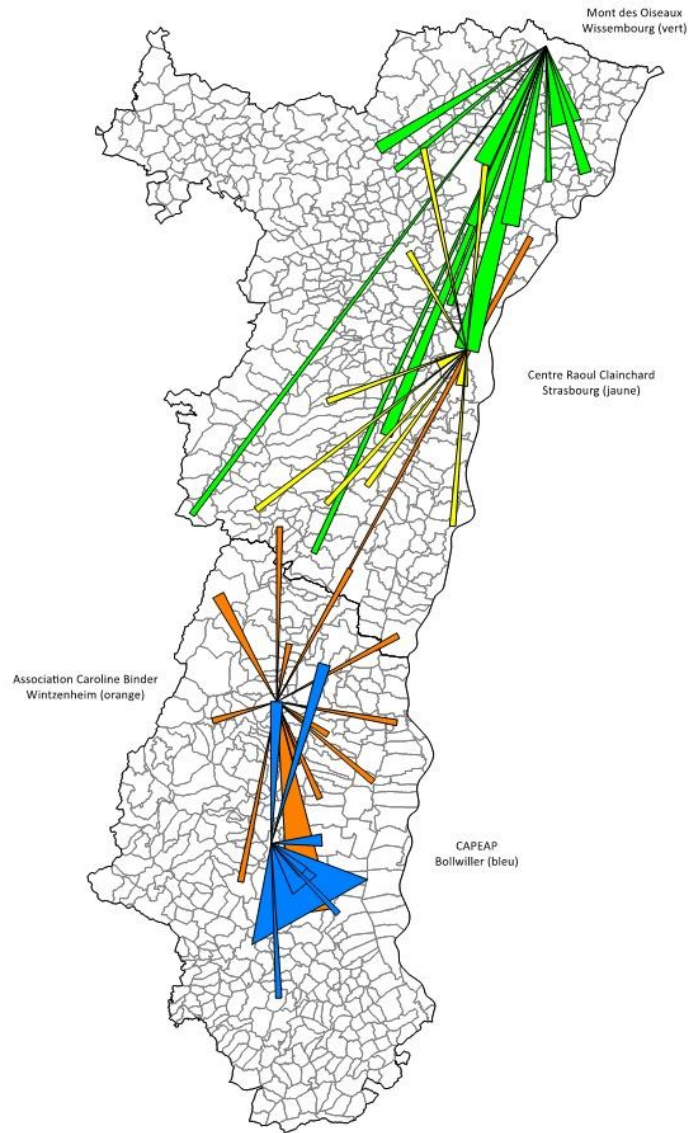
Carte 14. Localisation des EEAP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Source : RAH 2016

Les quatre EEAP présents sur le territoire alsacien accueillent des enfants originaires de tout le territoire à l'exception du quart nord-ouest. Strasbourg et Mulhouse sont les communes parmi lesquelles les enfants sont les plus nombreux à être originaires.

Carte 15. Aire d'attraction des enfants par EEAP



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Sources : RAH 2016

Les aires d'attraction des enfants en EEAP se chevauchent sur l'ensemble du territoire. Les enfants accompagnés dans ces établissements ne sont pas systématiquement pris en charge par l'établissement le plus proche de leur domicile, sur le territoire alsacien.

VI. DÉMARCHE QUALITÉ

Dans le cadre de la démarche qualité, la totalité des EEAP en Alsace avaient, au moment de l'enquête, déjà transmis un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes.

Tableau 150. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique

	Totalement	En grande partie	Partiellement	Pas du tout
La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale	1	1	1	
La personnalisation de l'accompagnement	3	1		
Garantie des droits et participation des usagers	2	2		
La protection et la prévention des risques inhérents à la situation des usagers		1	1	1
L'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement ; l'intégration des différentes ressources internes et externes		1		2
L'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information		1	1	1

Source : RAH 2016.

Deux pôles d'atteinte des objectifs semblent se dessiner. Les thématiques portant sur la promotion de l'autonomie, la qualité de vie, la santé et la participation sociale, ainsi que la personnalisation de l'accompagnement et la garantie des droits et participation des usagers sont en grande partie, voire totalement atteints par les EEAP. Seul un établissement fait exception avec une atteinte partielle des objectifs de la première thématique.

La protection et prévention des risques inhérents à la situation des usagers, l'insertion et l'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement, l'intégration des différentes ressources internes et externes, l'organisation interne, les ressources humaines et financières, le système d'information, sont des thématiques moins accomplies par l'ensemble des établissements et à des degrés différents.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

94. Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

74 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année, soit 47 % des jeunes accompagnés. Au cours de l'année, la thématique de prévention du surpoids et de l'obésité n'a été abordée par les Conseils de la Vie Sociale dans les EEAP. Elle a été abordée dans la moitié des établissements lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et dans un EEAP lors de réunions destinées aux jeunes. En moyennes 6 personnes dans chaque établissement ont été formées aux questions de nutrition (alimentation et activité physique), de surpoids et d'obésité, au cours de l'année.

95. Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

57 % des enfants et adolescents ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et /ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année. En moyenne, 9,75 jeunes par EEAP ont bénéficié d'un programme de prévention au sein de l'établissement au cours de l'année.

Tableau 151. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire

	Nombre	%
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires au 31/12	<i>Données non traitées car mal renseignées</i>	
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	91	57 %

Source : RAH 2016.

96. Prévenir les conduites à risques chez les jeunes (sexualité, addictions...)

Aucun projet portant sur les conduites à risques chez les jeunes, ont été organisés dans les EEAP au cours de l'année.

VIII. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX EEAP

Les données suivantes portent sur les activités directement liées aux missions propres des EEAP.

97. Environnement social

Sur l'ensemble des enfants accompagnés par les EEAP au 31 décembre 2016, 1 jeune sur 5 était placé sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce sont 7 % des mineurs et 11 % des majeurs accueillis en EEAP qui bénéficiaient d'une protection judiciaire. Ces jeunes sont pris en charge par l'établissement tout au long de l'année.

Tableau 152. Environnement social

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre de jeunes bénéficiant d'une protection administrative au 31/12	2	2 %
Nombre de mineurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	8	7 %
Nombre de majeurs bénéficiant d'une protection judiciaire au 31/12	12	11 %
Nombre de jeunes hébergés en dehors des périodes d'ouvertures de l'établissement (au 31/12) :	0	0 %
dans une MECS	0	-
dans une famille d'accueil	0	-
autres	0	-

Source : RAH 2016.

98. Prise en charge éducative et thérapeutique

Au total, en moyenne, 4 238 séances éducatives et thérapeutiques sont prévues au cours de l'année par établissement, soit un équivalent de 107 séances par jeune. Ce qui correspond à environ 2 séances par jeune, par semaine, en moyenne. Ces séances peuvent être individuelles ou collectives. Les séances animées par un professionnel paramédical sont les plus nombreuses.

Tableau 153. Séances prévues au cours de l'année

Type de séance	Moyenne par établissement	Moyenne par rapport au nombre de jeunes
Atelier éducatif et pédagogique	722	18
Paramédical	3 039	76
Thérapeutique	228	6
Autres	250	6
Total	4 238	107

Source : RAH 2016.

699,5 consultations d'un médecin généraliste nécessitant un accompagnement ont lieu en moyenne par établissement au cours de l'année, soit une moyenne de 13,5 séances par semaine par établissement. De même, 240,3 consultations d'un spécialiste ont eu lieu en moyenne par établissement soit 4,6 par semaine. 15 interventions chirurgicales ont été menées au cours de l'année soit 3,8 en moyenne par établissement.

Tableau 154. Séances prévues au cours de l'année

Type d'intervention	Total	Moyenne par établissement
Nombre annuel de consultations d'un médecin généraliste (en interne ou en externe) qui nécessite un accompagnement	2 798	699,5
Nombre annuel de consultations d'un spécialiste (en interne ou en externe) qui nécessite un accompagnement	961	240,3
Nombre annuel d'interventions chirurgicales (intervention liée au polyhandicap : hanche, arthrodeuse...)	15	3,8

Source : RAH 2016.

Parmi les appareillages, la moitié correspondent à un corset, une attelle, une coque ou un verticalisateur, sachant qu'un jeune peut bénéficier de plusieurs de ces appareils.

Tableau 155. Nombre de jeunes appareillés au 31 décembre

	Nombre	Répartition
Nombre total de jeunes appareillés	369	100 %
<i>dont corset</i>	30	8 %
<i>dont attelle</i>	43	12 %
<i>dont coque</i>	50	14 %
<i>dont verticalisateur</i>	64	17 %
Autres	182	49 %

Source : RAH 2016.

1 jeune sur 3 accompagné en EEAP est concerné par un régime alimentaire spécifique. 15 % sont concernés par une stomie et 9 % par une sonde gastrique.

Tableau 156. Régimes ou appareillages spécifiques

	Nombre	% / Ens jeunes
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale)	50	36 %
Une stomie	20	15 %
Une sonde gastrique	13	9 %
Une VNI (ventilation non invasive)	1	1 %
Une valve cardiaque	0	0

Source : RAH 2016.

99. Outils de communication

Dans l'ensemble des EEAP, 128 jeunes accompagnés au 31 décembre sont concernés par un outil de communication alternative, soit 93 % des enfants. 41 % communiquent par l'intermédiaire d'un objet, et une part identique par les gestes.

Tableau 157. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement

	Nombre	% / Ens jeunes
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative au 31/12	128	93 %
dont communication par l'objet	56	41 %
dont gestuel	56	41 %
dont pictogramme	10	7 %
Autres	6	4 %

Source : RAH 2016.

Table des illustrations • Tableaux

Tableau 1. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil.....	7
Tableau 2. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre.....	8
Tableau 3. Répartition des effectifs non budgétisés, mais rémunérés durant l'année (hors stages)...	10
Tableau 4. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure selon leur fonction durant l'année	10
Tableau 5. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	10
Tableau 6. Âge du personnel au 31 décembre.....	11
Tableau 7. Ancienneté du personnel au 31 décembre	11
Tableau 8. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités.....	12
Tableau 9. Niveau d'activité des établissements	13
Tableau 10. Modalité d'accueil	13
Tableau 11. File active	14
Tableau 12. Répartition de la file active par modalité d'accueil.....	14
Tableau 13. Suivi de l'activité	15
Tableau 14. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre.....	15
Tableau 15. Handicap rare	16
Tableau 16. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre.....	16
Tableau 17. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)	16
Tableau 18. Âge des entrants.....	17
Tableau 19. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IME.....	17
Tableau 20. Prise en charge antérieure	18
Tableau 21. Âge des sortants	18
Tableau 22. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination.....	19
Tableau 23. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement.....	19

Tableau 24. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	20
Tableau 25. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées	21
Tableau 26. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique.....	31
Tableau 27. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire	32
Tableau 28. Environnement social	33
Tableau 29. Inclusion scolaire	34
Tableau 30. Parcours professionnel	34
Tableau 31. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre	34
Tableau 32. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)	35
Tableau 33. Nombre de jeunes pris en charge (séance hebdomadaire individuelle ou collective, hors bilans) au 31 décembre	36
Tableau 34. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement	37
Tableau 35. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IME au 31 décembre.....	37
Tableau 36. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil.....	38
Tableau 37. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre.....	39
Tableau 38. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	40
Tableau 39. Âge du personnel au 31 décembre.....	41
Tableau 40. Ancienneté du personnel au 31 décembre	41
Tableau 41. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités.....	42
Tableau 42. Niveau d'activité des établissements	43
Tableau 43. Modalité d'accueil	43
Tableau 44. File active	44
Tableau 45. Répartition de la file active par modalité d'accueil	44
Tableau 46. Suivi de l'activité	45
Tableau 47. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre.....	45
Tableau 48. Handicap rare	46

Tableau 49. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre.....	46
Tableau 50. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)	46
Tableau 51. Âge des entrants.....	47
Tableau 52. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IES	47
Tableau 53. Âge des sortants	48
Tableau 54. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination.....	48
Tableau 55. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	49
Tableau 56. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	49
Tableau 57. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire	52
Tableau 58. Environnement social	54
Tableau 59. Inclusion scolaire	54
Tableau 60. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre	55
Tableau 61. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)	55
Tableau 62. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IES..	55
Tableau 63. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil.....	56
Tableau 64. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre.....	57
Tableau 65. Répartition des effectifs non budgétisés, mais rémunérés durant l'année	58
Tableau 66. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure par fonction durant l'année....	58
Tableau 67. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	59
Tableau 68. Âge du personnel au 31 décembre.....	59
Tableau 69. Ancienneté du personnel au 31 décembre	60
Tableau 70. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités.....	60
Tableau 71. Niveau d'activité des établissements	61
Tableau 72. Modalité d'accueil	61
Tableau 73. File active	62

Tableau 74. Répartition de la file active par modalité d'accueil	62
Tableau 75. Suivi de l'activité	63
Tableau 76. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre.....	63
Tableau 77. Handicap rare	64
Tableau 78. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre.....	64
Tableau 79. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)	64
Tableau 80. Âge des entrants	65
Tableau 81. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un IEM.....	65
Tableau 82. Âge des sortants	66
Tableau 83. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année par motif ou destination.....	66
Tableau 84. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	67
Tableau 85. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	67
Tableau 86. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique.....	70
Tableau 87. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire	71
Tableau 88. Environnement social	72
Tableau 89. Inclusion scolaire	72
Tableau 90. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre	73
Tableau 91. Prise en charge médicale et paramédicale.....	73
Tableau 92. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement.....	74
Tableau 93. Nombre de séances prescrites durant l'année.....	74
Tableau 94. Transport adapté	74
Tableau 95. Répartition des jeunes en accueil de jour selon leur mode de transport domicile – IEM	75
Tableau 96. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil.....	76
Tableau 97. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre.....	77
Tableau 98. Répartition des effectifs non budgétisés, mais rémunérés durant l'année	78

Tableau 99. Répartition des effectifs non rémunérés par la structure par fonction durant l'année ...	78
Tableau 100. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	78
Tableau 101. Âge du personnel au 31 décembre.....	79
Tableau 102. Ancienneté du personnel au 31 décembre	79
Tableau 103. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités.....	80
Tableau 104. Niveau d'activité des établissements	81
Tableau 105. Modalité d'accueil	81
Tableau 106. File active	82
Tableau 107. Répartition de la file active par modalité d'accueil	82
Tableau 108. Suivi de l'activité.....	82
Tableau 109. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre.....	83
Tableau 110. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre.....	83
Tableau 111. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)	84
Tableau 112. Âge des primo-entrants.....	84
Tableau 113. Structures ou personnes ayant orientés le jeune vers un ITEP	85
Tableau 114. Prise en charge antérieure	86
Tableau 115. Âge des sortants	86
Tableau 116. Répartition des jeunes accompagnés sortis définitivement dans l'année par motif ou destination.....	87
Tableau 117. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement.....	87
Tableau 118. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	88
Tableau 119. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées.....	88
Tableau 120. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique.....	91
Tableau 121. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire	92
Tableau 122. Environnement social	93
Tableau 123. Scolarité mixte	94

Tableau 124. Parcours professionnels	94
Tableau 125. Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire selon le niveau d'inclusion et l'âge au 31 décembre.....	94
Tableau 126. Répartition des élèves selon leur niveau scolaire au 31 décembre (toutes personnes, y compris en accueil temporaire)	95
Tableau 127. Nombre de jeunes pris en charge en externe au 31 décembre	95
Tableau 128. Nombre de jeunes pris en charge en interne au 31 décembre.....	95
Tableau 129. Places d'accueil autorisées en fonction de la déficience et des modalités d'accueil.....	96
Tableau 130. Répartition des effectifs par fonction au 31 décembre	97
Tableau 131. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	98
Tableau 132. Âge du personnel au 31 décembre.....	98
Tableau 133. Ancienneté du personnel au 31 décembre	99
Tableau 134. Implication ou soutien des familles dans l'accompagnement de l'enfant selon diverses modalités.....	99
Tableau 135. Niveau d'activité des établissements	100
Tableau 136. Modalité d'accueil	100
Tableau 137. File active	101
Tableau 138. Répartition de la file active par modalité d'accueil	101
Tableau 139. Suivi de l'activité.....	102
Tableau 140. Profils des jeunes accompagnés au 31 décembre.....	102
Tableau 141. Handicap rare	103
Tableau 142. Nombre de jeunes accompagnés (hors accompagnement temporaire) selon leur provenance au 31 décembre.....	103
Tableau 143. Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre (y compris accueil temporaire)	103
Tableau 144. Âge des entrants.....	104
Tableau 145. Âge des sortants	104
Tableau 146. Répartition des jeunes accompagnés sortis définitivement dans l'année par motif ou destination.....	105
Tableau 147. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'hébergement.....	105
Tableau 148. Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, par type d'activités	106

Tableau 149. Nombre d'orientations prévues selon le type d'orientations préconisées	106
Tableau 150. Niveau de réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité par les établissements, par thématique.....	110
Tableau 151. Suivi des vaccinations et de l'hygiène bucco-dentaire	111
Tableau 152. Environnement social	112
Tableau 153. Séances prévues au cours de l'année.....	112
Tableau 154. Séances prévues au cours de l'année.....	113
Tableau 155. Nombre de jeunes appareillés au 31 décembre.....	113
Tableau 156. Régimes ou appareillages spécifiques	113
Tableau 157. Outils de communication mis en œuvre au sein de l'établissement	114

Table des illustrations • Cartes

s

Carte 1. Localisation des IME et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence.....	22
Carte 2. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 1.....	24
Carte 3. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 2.....	25
Carte 4. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 3.....	26
Carte 5. Aire d'attraction des enfants par IME – Accueil de jour 4.....	27
Carte 6. Aire d'attraction des enfants par IME – Internat 1.....	28
Carte 7. Aire d'attraction des enfants par IME – Internat 2.....	29
Carte 8. Localisation des IES et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence	50
Carte 9. Aire d'attraction des enfants par IES	51
Carte 10. Localisation des IEM et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence.....	68
Carte 11. Aire d'attraction des enfants par IEM.....	69
Carte 12. Localisation des ITEP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence	89
Carte 13. Aire d'attraction des enfants par ITEP	90
Carte 14. Localisation des EEAP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence.....	108
Carte 15. Aire d'attraction des enfants par EEAP.....	109